

Employez bien votre temps et ne perdez pas une heure puisque vous n'êtes pas sûrs d'une minute.  
FRANKLIN.

# Le Canada

Les indécis perdent la moitié de leur vie; les énergiques la doublent.  
P. GERFAUT.

VOL. XXVI — No 260 Vent nord-ouest.—Tournant au froid. MONTREAL, VENDREDI 8 FEVRIER 1929 Maximum : 34 ; Minimum : 22. PRIX : TROIS SOUS

## Mgr GRANDIN

(Ecrit pour le "Canada")  
Le 8 février 1829 — il y a juste aujourd'hui cent ans — à Saint-Pierre-la-Cour, au diocèse de Laval, en France, naissait, d'une honnête et chrétienne famille, un enfant de prédilection en plus d'un sens, qui devait tenir plus tard un rang d'honneur parmi les apôtres de notre pays canadien. C'était le futur Mgr Grandin, l'un de nos évêques missionnaires des Oblats, qui a vécu tout près d'un demi-siècle, de 1854 à 1902, dans les régions glacées de notre nord-ouest. A l'occasion de son centenaire, l'on ne permettra bien, je pense, d'évoquer, devant l'attention publique, le souvenir de sa belle et sainte figure.

Nous devons beaucoup, au Canada, aux Oblats de Marie. Ce fut une heure bénie du ciel, on peut l'écrire, que celle où notre grand Mgr Bourget se rencontra, en 1841, avec leur illustre fondateur, Mgr de Mazenod, qui était alors évêque de Marseille, en France. Les deux évêques s'entendirent tout de suite. Le 2 décembre de la même année 1841, il y a maintenant quatre-vingt-huit ans, nos quatre premiers Oblats de Marie nous arrivaient au pays, pour s'établir d'abord à Saint-Hilaire, puis à Longueuil et enfin à Montréal, où ils se fixèrent, rue Visitation, en 1848. Ils y sont encore, et, de là, ils ont rayonné partout. Leur zèle au service de l'Eglise et des âmes n'a guère connu de bornes au cours de ce siècle à peu près écoulé. Ministère des paroisses, prédication de retraites, maisons d'enseignement, missions sauvages dans l'ouest, fondation de vicariats apostoliques ou de diocèses, oeuvres multiples, en ces derniers temps, de pèlerinages, de presse ou d'apostolat social, ils ont tout entrepris et tout réussi. Leur bilan, au tableau des gestes de Dieu chez nous, comme ailleurs du reste, est l'un des plus riches qui soient.

Or, entre eux tous, il est hors de doute que Mgr Grandin, de si heureuse mémoire, brille au premier rang, avec les Taché, les Faraud, les Clut et les Langevin, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ses études faites à Laval. Vital-Justin Grandin entra chez les Oblats de France en 1851. En 1854, il recevait la prêtrise des mains de Mgr de Mazenod lui-même, et, la même année, le Père Grandin s'en venait au Canada pour être missionnaire dans l'ouest. Trois ans plus tard, en 1857, à 28 ans, il était élu coadjuteur de Mgr Taché, avec le titre d'évêque de Satala. Il fut sacré le 30 novembre 1859. En 1868, il devenait le vicair apostolique de la Saskatchewan. En 1871 enfin, il était promu premier évêque de Saint-Albert (aujourd'hui Edmonton), dans l'ouest toujours. Il est mort à Saint-Albert, le 3 juin 1902, à 73 ans, après une vie de labeur et de sacrifice comme il en est peu, plein de jours et de mérites, réputé un vrai saint, tout autant qu'un incomparable apôtre.

"C'était un travailleur infatigable, a-t-on écrit de lui. Dans les durs travaux des missions, il se réservait d'ordinaire la part la plus considérable et la plus pénible. Son calme, son énergie, son abnégation et son zèle étaient au-dessus de tous les éloges. Il a connu tous les héroïsmes, celui de la foi, celui de la charité, surtout peut-être celui de l'esprit de sacrifice. Aussi, rien n'est-il plus touchant et plus émouvant que le récit de ses interminables courses à travers les plaines, les lacs et les rivières de cet immense diocèse, qui s'étendait alors jusqu'aux montagnes et jusqu'aux glaces du Mackenzie."

Tous ceux d'ailleurs qui ont lu le superbe livre du Père Duchaussoy "Aux glaces polaires" savent que, parmi les plus belles de ses pages, il faut compter celles qu'a écrites Mgr Grandin. Et certes, ce n'est pas peu dire !

Mgr Grandin, c'est "l'évêque pousseur" de Louis Veillot. Il eut cet honneur, en effet, de mettre un jour en verve la plume du célèbre journaliste. C'était en 1868, l'année où Mgr Grandin, évêque déjà depuis une décennie environ, devenait vicair apostolique de la Saskatchewan. Etant de passage à Paris, il se rencontra, dans un salon de bonne compagnie, avec le bouillant et brillant polémiste. On en vint à parler de saint Benoît Labre et de ses pieuses et héroïques excentricités. "A quoi cela est-il bon?", dit quelqu'un. Mgr Grandin répondit à la question, en montrant ce que vaut le sacrifice en vue de la conquête des âmes. Le lendemain, Veillot écrivait dans "l'Univers", son journal, "Un évêque pousseur", cet article fameux entre tant d'autres, où le coeur du grand écrivain catholique vibre avec une émotion si intense et que, encore après soixante ans, on ne saurait relire sans que les larmes viennent aux yeux.

Sans ostentation, mais sans puérile réserve non plus, parce qu'il le jugeait utile pour l'édification de ses interlocuteurs, l'évêque missionnaire avait raconté les privations et les misères incroyables de sa vie d'apôtre dans l'extrême-nord, de sa vie, à la lettre, "d'évêque pousseur". S'il pouvait cependant supporter tout cela, avait-il affirmé, c'est qu'il n'ignorait pas ce à quoi sa vie de là-bas était bonne. Sous la plume de Veillot, sa réponse, si haute et si belle, à l'objection présentée, se développait dans une forme magnifiquement saisissante: "J'arrive parmi mes sauvages les mains pleines des présents du Roi Jésus. Je leur apporte les sacrements, l'Eucharistie, le saint courage de la vie et de la mort, la bénédiction sur le berceau et la prière à l'enterrement. Je leur apporte la vérité, la charité, la consolation, l'espérance et l'honneur... Dans cette nuit, je porte la lumière; dans ces glaces, je porte l'amour; dans cette mort, je porte la vie..." La page de Veillot est assez connue du reste, je ne voulais ici que la rappeler.

Eh bien ! voilà l'homme, le missionnaire, l'évêque, dont c'est aujourd'hui le centenaire de naissance. Il a donné à notre pays cinquante ans de sa vie, et ce fut, certes, un beau don ! Mgr Grandin est l'un de ces prêtres de France — et des plus éminents — comme Saint-Sulpice, les Pères Jésuites et les Pères Oblats nous en ont tant donnés, qui ont été chez nous les héros du Christ et de son évangile, et, en même temps, très simplement, mais magnifiquement, des héros tout court. Il me semble bien qu'il convienne, en ce centenaire de sa naissance de nous incliner très bas, avec respect et avec émotion, pour saluer son héroïque et bénie mémoire. Mgr Grandin, en effet, fut l'un des plus grands parmi les plus illustres de nos apôtres !

L'abbé E. J. Ancelet

## LA SESSION FEDERALE

### LORD WILLINGDON L'INAUGURE AVEC GRANDE POMPE

LE DISCOURS DU TRONE ESQUISSE SURTOUT LES PROGRES ACCOMPLIS L'AN DERNIER

### AUX COMMUNES

### UNE RESOLUTION DE FELICITATIONS AU ROI. — ON APPLAUDIT M. G.-E. FERLAND.

Ottawa, 7. — La troisième session du seizième parlement s'est ouverte cet après-midi, au milieu d'une pompe inaccoutumée. Rompant avec la tradition des années récentes, Son Excellence le Gouverneur-Général est arrivé à la tour de la Victoire à trois heures moins cinq en carrosse décoré ornée de fourrures, comme dans les temps anciens. Des peaux de bisson recouvraient tous les sièges et le cocher lui-même était enroulé sous une épaisse pelisse et coiffé d'un énorme casque. Les cavaliers, ornés de plumes et de plumes, portaient l'épée et le sabre, et les chevaux caracolent fournis par une note pittoresque dans le paysage de la colline parlementaire.

Lord Willingdon, une fois rendu au Sénat, lut le discours du trône en anglais et en français, tandis que Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Cassulo, Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Son Excellence le ministre plénipotentiaire de France, M. Jean Knight, et tout le corps consulaire, MM. les juges de la Cour suprême en robe d'hermine à parements rouges, et tous ses officiers d'état major vêtus de rutilants uniformes, prenaient une oreille attentive à la lecture du document qui est le séisme ouvert-toi de la session.

Le discours du trône contient peu de révélations sur les intentions du gouvernement, mais il est riche en preuves concrètes de la sage administration du ministère au cours de l'année fiscale qui se terminera en mars. L'établissement des ambassades canadiennes à Pétersbourg, l'inauguration du service de transport maritime entre le Canada et les Antilles, la nomination d'un sous-ministre des pêcheries, la construction d'un laboratoire de recherches scientifiques, enfin le chiffre énorme du commerce canadien, l'abondance de la moisson et l'expansion minière au pays forment un plan magnifique pour une pièce d'ouverture au programme sessionnel.

Au chapitre de législations probables, il suffit de mentionner un bill pour assurer une pension aux anciens employés des lignes nationales, des amendements à la loi des compagnies, à la loi des pêcheries, des narcotiques, des alcools, à la loi des chemins de fer, etc., et l'on constatera que la députation, au cours de la session prochaine ne sera pas inactive.

En Chambre, l'aspect d'activité qui se manifeste, dès les premiers jours, avait envahi la salle des séances et quand l'honorable Mackenzie King, le sourire aux lèvres, revint à son siège, après avoir enlevé son costume Windsor, il fut vigoureusement applaudi. L'orateur, l'honorable Rodolphe Lemieux, qui semble avoir totalement recouvré sa belle santé depuis sa glorieuse série de conférences en Europe, et qui garde toujours sa noble dignité dans toutes les fonctions auxquelles il préside, lut d'abord la liste des députés disparus par démission, nomination à des positions rémunérées par la Couronne, ou décès, au cours des vacances parlementaires. L'honorable S. F. Tolmie, député de Victoria et M. L. A. Wilson, de Vaudreuil-Soulange, ont remis leur mandat entre les mains de l'orateur. M. Jean-J. Denis, de Joliette, a été nommé juge et M. W. T. Goodison, est décédé.

Quatre députés nouveaux ont pris leurs sièges: M. J. E. Lawson, de York-Ouest, qui fut présenté par les honorables R. E. Bennett et Ryckman; D. B. Plunkett, de Victoria, par les honorables Bennett et Stevens; C. E. Ferland, de Joliette, par les honorables Mackenzie King et P. J. A. Cardin; R. W. Gray, de Lambton-Ouest, par les honorables Mackenzie King et J. C. Elliott. M. Ferland, libéral de Joliette, a reçu une ovation particulière de la députation québécoise et de tous les nouveaux venus c'est certainement celui qui fit meilleure figure. Il est de haute stature, et il a les cheveux très blancs, ceux qui le connaissent bien prédisent qu'il sera une précieuse acquisition pour le parti en Chambre. Il doit faire ses débuts dès demain, alors qu'il appuiera l'adresse en réponse au discours du Trône. C'est M. Calley, un député libéral de l'Ontario, qui proposera cette mesure et l'on s'attend à ce que ce débat dure environ trois semaines.

Après avoir présenté le bill traditionnel qui porte le No 1, et qui est simplement un symbole pour affirmer la liberté qu'aurait la Chambre de procéder, si elle y tenait, avant de voter l'adresse, le premier ministre soumit à la députation une résolution de félicitations au Roi pour son retour à la santé. Le chef de l'Opposition se dit heureux d'appuyer cette mesure, les trois chefs de partis firent ensuite l'éloge de M. Goodison, député libéral de Lambton-Ouest, décédé au cours de l'été.

Les figures familières des Communes ont répondu à l'appel. L'hon. M. Lemieux célébrait sa 33ième session comme député et c'est par ordre de temps consacré au service du pays le doyen de la Chambre s'il n'est pas par l'âge. Les honorables Motherwell et Veniot ont repris leurs sièges et leurs amicales conversations, tant (A suivre à la page 4)

## L'EUROPE SOUS LA MENACE D'UNE GRAVE EPIDEMIE

La mauvaise température qui y existe depuis un mois amène une recrudescence de maladie

PENIBLES CONDITIONS

Les hôpitaux regorgent de malades, et certaines villes sont presque privées d'eau

(Cable de la Presse Associée)

Vienne, 7. — La mauvaise température se continue ici et les cas d'influenza se multiplient d'une manière déconcertante dans toute l'Europe Centrale. Dans cette ville les hôpitaux regorgent de malades. Même certains patients sont morts en route alors qu'on les transportait d'un hôpital à un autre afin de leur donner les soins que leur état requerrait. Le gouvernement s'occupe de convertir des édifices vides en hôpitaux d'urgence.

La congélation des lacs et rivières qui fournissent l'eau à la ville de Vienne menace gravement la ville de manquer d'eau, et c'est pourquoi les autorités municipales ont fort recommandé à la population de se faire des réserves d'eau et de la ménager au cas où elle deviendrait excessivement rare.

La tcheco-slovaquie, la Jugoslavie et autres pays voisins souffrent aussi d'une température mauvaise et d'influenza. Une nouvelle venue de Prague dit que dix Bohémiens ont été gelés à mort dans leurs tentes situées près de Kaschau, tcheco-slovaquie. Le feu allumé dans leurs tentes s'éteignit au zéro de la nuit, et un froid en bas de ceux les gela à mort durant leur sommeil.

## LA SITUATION ECONOMIQUE DE CE PAYS S'AMELIORE

La commission anglaise qui est allée faire une enquête dans l'Australie prévoit un rapide progrès

### CHOMAGE QUI DIMINUE

M. D. O. Malcolm, secrétaire privé de Lord Selborne, quand il était gouverneur-général dans l'Afrique du Sud, maintenant membre à la tête de la British South Africa Company à Londres, de retour d'un voyage en Australie, où il s'est rendu avec trois autres personnes pour faire une étude sur les conditions économiques de cette colonie anglaise, a parlé du travail jusque-là accompli par la commission. Il a dit les questions de l'immigration, des relations commerciales entre l'Australie et l'Angleterre, des intérêts industriels et économiques de l'Australie et de l'Angleterre.

Il a visité toutes les parties de ce pays pour ensuite se rendre à Canberra la capitale fédérale où il a préparé avec ses compagnons les rapports des observations faites au cours du voyage à travers le pays. Le premier ministre et ses collègues ont soigneusement étudié le rapport puis y ont conféré avec les quatre délégués anglais.

Respondant à une question concernant les conditions du travail dans l'Australie, M. Malcolm a déclaré qu'il y a du chômage et que les chômeurs sont opposés à l'immigration qui, de fait a diminué depuis deux ans. Tout indique cependant que les conditions économiques du pays vont s'améliorer et rapidement.

## N'ABANDONNE PAS SON PROGRAMME

Le premier lord de l'Amirauté dit que les navires projetés seront construits cette année

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 7. — W. C. Bridgeman, premier lord de l'Amirauté, a démenti aujourd'hui la rumeur qui courait voulant que le gouvernement remettrait à plus tard le programme de construction navale. En réponse à une question, le premier lord a déclaré en pleine chambre des Communes, que des arrangements étaient faits pour que la construction d'un premier croiseur soit entreprise au cours de ce mois et que la construction d'un second croiseur le soit au cours de mars.

## M. L.-B. CORDEAU

Le Devoir publiait hier en dépêche de Québec que M. L.-B. Cordeau abandonnerait bientôt le poste de Président de la Commission des Liqueurs et prendrait sa retraite pour cause de maladie. Cette nouvelle est complètement erronée.

M. Cordeau n'est pas malade, et d'après la loi, il ne pourrait prendre sa retraite qu'après huit années de service, à compter de la date de sa nomination, à savoir fin de l'année 1923.

## LA CONSTITUTION DES ETATS-UNIS ET LA CANALISATION

Le sénateur Walsh, du Montana, dit qu'elle donne au gouvernement le pouvoir de faire une entente

### AVEC LE CANADA

Le sénateur Copeland déclare que ce projet ne sera d'aucun profit pour l'Ouest américain

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 7. — Dans une longue discussion, remplie d'expressions légales, qui a eu pour théâtre la chambre du Sénat, le sénateur Walsh du Montana a traité des droits du gouvernement des Etats-Unis d'en venir à une entente avec le Canada pour la construction de la canalisation du Saint-Laurent.

Il soutint que le gouvernement américain a des pouvoirs constitutionnels suffisamment larges pour lui permettre de faire ce qui lui semble bon en cette matière et mit ceux qui sont opposés au projet au défi de prouver le contraire.

Le sénateur Copeland de New-York répondit au sénateur Walsh en disant que la canalisation du Saint-Laurent n'apporterait aucun soulagement aux fermiers de l'Ouest américain, parce que les taux de chemin de fer des prairies américaines jusqu'à Duluth sont de beaucoup plus élevés que sur les voies ferrées canadiennes.

## UN BANDEAU DE BILLETTS DE BANQUE POUR LA JUSTICE

Le sénateur Norris dit qu'on ne peut condamner \$100,000 à la prison

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 7. — Robert W. Stewart qui lutte actuellement avec J. D. Rockefeller, jr., pour obtenir le contrôle de la Standard Oil Co., d'Indiana, s'est vu poser des questions, aujourd'hui, par le sénateur Norris, du Nebraska, qui veut avoir une explication sur certains agissements de Stewart; le sénateur voudrait savoir pourquoi il a caché pendant six ans aux actionnaires de la compagnie, une part de profits réalisés par la Continental Trading Co.

Norris demanda aussi à Stewart d'expliquer comment fut organisée cette dernière compagnie, dont la Cour suprême a déjà dit qu'elle fut formée dans un but absolument illégal.

Il ajouta que si Stewart avait été "un simple journaliste dans les rues de Washington", il aurait pris le chemin de la prison, vingt minutes après le choix du jury, pour avoir commis la parjure devant un comité du Sénat. Stewart fut acquiescé. "Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de condamner à la prison un beau cent millions de dollars", déclara Norris.

## DECES DE M. OSCAR AUTHIER DE ST-LAURENT

M. Oscar Authier, marchand de St-Henri et demeurant à St-Laurent, est décédé hier à sa demeure après plusieurs mois de maladie, à l'âge de 54 ans.

Survivait à M. Authier, son épouse, née Rose-Aimée Robichaud, une fille Armande et deux fils, MM. Raoul Authier, directeur artistique de New-York et le Dr H. Authier de St-Laurent.

Le défunt laisse en outre trois frères et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église St-Laurent.

## UNE ENTREVUE DU PRESIDENT DE LA BEAUHARNOIS CO.

M. Frank P. Jones avoue qu'il est désappointé du retard que doit subir l'exécution du projet

### OPTIMISTE QUAND MEME

Il assure, cependant, avoir confiance que le Parlement confirmera la décision de la Législature

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — M. Frank P. Jones, président de la Beauharnois Power Company, a déclaré aujourd'hui avant de quitter la capitale pour Montréal, aux représentants de journaux, qu'il était quelque peu désappointé des longs retards qu'il fallait subir dans la question de la requête de sa compagnie auprès du gouvernement, mais qu'il espérait quand même que le gouvernement approuverait les plans de la compagnie. Il se dit confiant que les députés de la Chambre des Communes confirmeraient la décision de la Législature de Québec.

Tous les rapports des ingénieurs présentés au gouvernement du Dominion, a dit M. Jones, ont montré que le développement du pouvoir ne rencontrerait aucun obstacle à la navigation, et c'est là ajouta-t-il, le seul inconvénient à l'obtention de la requête.

M. Jones se dit assuré que dès que le gouvernement accordera la requête, les travaux commencent immédiatement. Les retards que nous subissons n'affectent pas seulement la Beauharnois, mais aussi plusieurs autres compagnies industrielles qui veulent construire en même temps que se fera le travail de canalisation et d'établissement d'usines de pouvoir. Un retard d'un mois peut signifier pour nous un retard d'un an dans l'achèvement des travaux de génie civil que nous avons eu pouvoir entreprendre dès le commencement du printemps.

## L'ETATISATION DE L'ELECTRICITE DANS L'ONTARIO

Elle ne semble pas être profitable à toutes les classes, suivant le chef progressiste

### UNE SUGGESTION

M. Lethbridge demande au gouvernement d'acheter une ferme, et d'en retirer un revenu de 5 pour cent

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 7. — L'augmentation proposée sur la taxe de gazoline devrait amener avec elle une diminution dans le coût des licences d'automobile, a déclaré J.G. Lethbridge, leader progressiste durant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, à la Législature d'Ontario. Il ajouta qu'il soutiendrait une mesure favorisant la diminution du prix des licences, et laissant à la taxe sur l'essence le soin de fournir le revenu nécessaire à la construction et à l'entretien des routes.

M. Lethbridge demanda aussi comment il peut se faire qu'une différence si considérable puisse exister entre les taux de paiement de diverses localités d'une même région pour leur électricité. Comment peut-il se faire, par exemple, dit-il, que le gouvernement a le contrôle de l'énergie électrique, la municipalité de Niagara Falls paie son courant \$12 par c.v., tandis que la campagne environnante doit déboursier \$95 par c.v.

Après avoir dit son hésitation à blâmer complètement le gouvernement sur les infractions qui se commettent contre la loi des liqueurs, à cause des nombreuses difficultés que présente naturellement l'amise en vigueur d'une telle loi, le leader progressiste demanda au gouvernement d'adopter la suggestion de Foster Moffatt, député conservateur de Bruce South, et de prendre à son compte une ferme dans une région comprise en opération sous la surveillance de l'agronome de district, et de la faire produire à son profit à sa mise de fonds un revenu de cinq pour cent.

"Cette tentative du gouvernement serait une épreuve véritablement intéressante des profits réalisés par le fermier, et pourrait résoudre le problème angoissant de la désertion de nos campagnes par les fils de cultivateurs qui s'en vont vers les villes."

M. Lethbridge termina en faisant une comparaison entre les taxes imposées en 1906 et celles de 1926 de \$6,250,000 elles atteignaient en 1926 le montant de \$27,250,000, soit une augmentation de 400 pour cent.

Northcott subira la peine capitale

## LA SESSION PROVINCIALE

### LE BILL DES BARBIERS A ETE REJETE

SUR PROPOSITION DE M. VAUTRAIN QUI L'ATTAQUE FORTEMENT, APPUYE D'AUTRES DEPUTES

### M. T.-D. BOUCHARD

LE BILL TOUCHANT LES REPARATIONS PAROISSIALES EST ENVOYE AU COMITE. — POUR QUEBEC

(Par Ronald Tremblay)

Québec, 7. — Deux bills de première importance sont venus aujourd'hui devant la Chambre. L'un avait trait au privilège attaché aux répartitions paroissiales et l'autre à l'Association des barbiers-coiffeurs li-cenciés de la Province de Québec. Le premier fut, sur division, transmis au comité des bills publics pour étude, et le second rejeté par le comité à l'issue de la Chambre après un long débat.

En ce qui a trait aux répartitions d'églises, le premier ministre expliqua longuement que le bill n'avait nullement pour effet de faire payer par les non-catholiques la construction de nos églises, presbytères ou cimetières, mais seulement de préciser le sens de la loi actuelle, qui veut qu'un immeuble reste grevé du montant d'une cotisation ou répartition tant que ce montant n'est pas éteint. Le premier ministre promit que, d'ailleurs, le bill serait longuement étudié en comité des bills publics et que tous les intéressés pourraient se faire entendre et émettre des suggestions.

Le second bill essaya la défaite malgré une défense énergique et loyale présentée par M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe. Dès le début, il fut facile de voir que ce projet était peu en faveur. M. Irénée Vautrain ouvrit le bal et d'autres députés de la droite et de la gauche l'appuyèrent. La grande objection fut que le projet avait pour effet de forcer les barbiers, pour pouvoir pratiquer à faire partie d'une organisation spéciale, et, en outre, qu'une association de barbiers-coiffeurs, quelle qu'elle fut, ne pouvait avoir la compétence nécessaire pour pouvoir prendre en main l'administration des mesures d'hygiène. M. Vautrain avait proposé au comité plénier de se lever, c'est-à-dire de rejeter le bill. Ce fut cette proposition qui prévalut à la fin du débat.

Quelques autres bills de moindre importance furent aussi adoptés au cours de l'après-midi. Un seul mérite d'être mentionné, c'est celui de la ville de Québec qui fut adopté en troisième lecture. Le point important est que Québec est autorisé à emprunter une somme de trois millions de dollars sans referendum.

La Chambre se réunira de nouveau demain matin à 11 heures. Le bill modifiant la loi des paroisses et des fabriques soulevait un intérêt général. En certains milieux, on le considérait même avec une certaine appréhension. L'hon. M. Taschereau s'efforça de dissiper par des explications précises. D'après ses explications, le but du projet est de préciser le sens de ce que M. Taschereau croit être la loi actuelle, à savoir qu'une propriété grevée d'une répartition ou d'une cotisation pour travaux d'églises, presbytères et cimetières, reste assujettie à cette charge jusqu'à extinction complète du montant dont la propriété est grevée. M. Taschereau repousse carrément l'idée que le projet de loi a pour effet de faire payer par les protestants ou non-catholiques les dettes contractées pour la construction de nos églises, presbytères et cimetières, si tel était le projet, le premier ministre n'hésiterait pas à le déchirer.

Mais, d'après l'article 2099 du Code Civil, les cotisations ou répartitions d'églises constituent une créance privilégiée qui pèse sur l'immeuble intéressé et en vertu de l'article 2084, l'acte établissant telle créance n'a pas besoin d'être enregistré. La créance ne porte pas sur le propriétaire lui-même, mais sur l'immeuble, dit la loi actuelle. C'est l'opinion de l'hon. juge Mignault de la Cour Suprême, dans son ouvrage où il dit que le privilège est attaché à l'immeuble et qu'il suit ce dernier, quel que soit le croyance religieuse de celui qui l'occupe.

M. J. F. Pouliot, dans son traité sur le droit paroissial, partage aussi la même opinion. Le projet actuel, d'après M. Taschereau, bien loin d'être dirigé contre ceux d'une autre croyance étrangère à la nôtre, a deux objets tout autres. Il aura pour effet de stipuler clairement que le privilège greve la propriété et d'empêcher certains marchands, dans nos campagnes, de se former en compagnies anonymes de la but de s'échapper à la répartition. A cause de cette tactique, plusieurs paroisses n'ont pu percevoir le montant suffisant pour faire face à leurs charges annuelles, les gros ont échappé à la répartition, tandis que les petits se sont vus accablés de charges additionnelles.

En plus, d'après le premier ministre, le bill actuel aura pour effet d'aplanir une autre difficulté soulevée récemment dans une cause de Thibodeau vs les syndics d'Anqui. Dans l'instance, les syndics soutenaient que du moment qu'un immeuble était vendu, le montant total de la cotisation devenait exigible sur le champ. L'hon. juge Lemieux, de la Cour supérieure, rejeta cette prétention, mais celle-ci fut ensuite maintenue par la Cour (A suivre à la page 4)

LES ELIGIBLES AU DERBY DE LA LOUISIANE

Cinquante-trois chevaux ont été inscrits à la classique du 22 mars à la Nlle-Orléans

\$15.000 AJOUTES

La part du vainqueur sera d'environ vingt mille dollars

Nouvelle-Orléans, 7. — Le Derby de la Louisiane, d'une bourse de \$15.000 ajoutés, qui sera disputé au Parc Jefferson vendredi le 22 mars, a été fermé avec 53 nominations.

Le derby de cette année a obtenu un record en fait de nomination. Cette classique a été disputée pour la première fois en 1917 et Damask a été le premier à gagner.

Les vainqueurs subséquents furent Amole, Black Gold, Quatrain, Bagenbaggage, Boc et Jayk Higgins.

Cette année la valeur du vainqueur sera d'environ \$20.000 si quinze chevaux y prenaient part. L'horaire de nomination sera de \$25.000 avec un honoraire additionnel de \$250.00 pour prendre part à la course.

Un montant de \$2.000 est décerné au deuxième et \$1.000 au troisième \$500 au quatrième.

Voici la liste des éleveurs qui ont inscrit ainsi que les nominations qu'ils ont faites:

Basel Manor Stable — Buddy Basil et Billy Basil. Belle Isle Stable — Usenet Lad. Betty Lou Stable — Shasta Orange.

E. R. Bradley — Burning Sun et Buttered Toast. F. M. Bray — Stand By. E. K. Brodie — Harvard.

E. K. Bryson — Lester W. Sambo G. et Business. Edward C. Bryant — Genchis Khan. J. J. Coghlin — Armeé Navée.

Mime C. Crane — Butter John. R. A. Fairbairn — The Tatler. M. Goldblatt — Virado et Golden West.

C. Graffagnini — Minotaur. J. D. Grant — The Padre. Joseph Hannie — War Buddy. Frank Harrington — Sporting Grit.

H. P. Headley — Sandy Shore. M. L. M. Holmes — Braggadocio et Guy's Image. Jadel Stable — Laurie.

Kennel and Dean — Helen Dean. C. H. Knebelkamp — McGongle. F. P. Letellier — Big Sandy. Woolarac et Black Dancer.

F. J. Navin — Water Gap. Paradise Stock Farm — Lonsquenet. Mme C. Phillips — Seabright et Letalone.

Pueblo Stable — Lillian T. Phil Reuter — Golden Trail. Phil Rosenberg — Faux Pas. Mme J. Sciaccaluga — Roodies et Lynnhaven.

Southland Stable — Disturb. A. J. Stallings — Maiden's Choice. Mme E. L. Swikard — Chip.

Three D's Stock Farm — Calif Roper, Pancho, La Paloma, Yam Toy, et Vermajo.

C. H. Trotter — Greendale. Valley Lake Stable — Grand Prince et Marshall Seth. A. Wentzel — Common Sense. F. Wright — Blind Hills.

Resultats des courses de cet après-midi: Première course, 1 mile. — 1er Louisaire Lou, 112. McCoy, 17.68. 6.46, 5.00; 2e Black Thunder, 112. Watson, 3.58, 2.86; 3e Louisville, 110. Deprema, 3.10. Temps 1:47 2-5.

Promiscuous, Deposition, Selanee, Hal Side Guy, xWoodlart, xAl Nelson, Kirby, xBilly G. et Thunder Crash ont aussi couru. — Thunder Crash lomba.

DANS LA LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include N.Y. Rangers, Detroit, Chicago, Ottawa, and N.Y. American.

Table with 2 columns: Section and Score. Rows include Canadian and Section Américaine.

Table with 2 columns: Section and Score. Rows include Rangers, Boston, Detroit, Pittsburg, and Chicago.

Prochaines parties: Samedi, 9 février: Boston à Montréal; Pittsburg à Toronto, Détroit à Ottawa.

Star 104, Atel 102, Billy Basil 111, Nomination 112, Rogues' Gold 106, Harpoon 112, Little Kid 116, Bosporus 110, Royal Run 107, Ham 107, Scotch Mist 114, Sport 106, Austerlitz 107, Walter R. 112, Elbea 102.

Quatrième course, \$1.200, à réclamer, 4 ans et plus, 1-16 mille. — Chateau 110, Force 107, Aviator 105, Lane Allen 114, Lincoln Plant 109.

Cinquième course, \$1.200, The Duchess Hamilton and Brandon, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Rejoice 106, Smouldring 108, Tanie 108, Black Beetle 108, Patsy Jane 100, Wacker Drive 105, Doc 104, Brunette's Preferred 100, J. m. Dean 105.

Entrée Miss P. B. Bailey. Sixième course, \$1.200, à réclamer, 3 ans, 1 mile. — Rufe McClain 110, Elizabeth S. 105, Flinnic 109, Gold Ridge 112, Brown Bettina 100, Blind Hills 108, Mulatto 109, Blue Meteor 102.

Septième course, \$1.200, à réclamer, 4 ans et plus, 1-8 mille. — Ferseth 107, Rock Candy 107, Forehead 107, Optimist 107, Kent L. 107, Jane Brooker 102, Helen Carter 102, S. n. cere 107, Eria Lee II 106, Bolton 107, Payman 112, Sun Rajan 112, Austerlitz 107, French Lady 107, Cassie 102, Jammie Shannon 112, Lanell 112, Noble Wrack 102.

A la Havane. La Havane, Cuba, 7. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Oriental: Première course, 5-1-2 furlongs: 1. Two Rings, 103, Van Pelt, 5 à 1, 2 à 1, au pair; 2. Best Speed, 105, White, 4 à 3, 2 à 5; 3. Bascha, 113, Jenkins, 4 à 3, 2 à 5; 4. Temp, 1:13 2-5, Toiler, Craft, 3. Saint, Zeod, Twelve Thirty, Triflic, Crestwood Boy, Marilyn A., Western Eagle et Col. Pat ont aussi couru.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs: 1. Dixie Beauty, 110, Townrod, 6 à 1, 4 à 2, 6 à 5; 3. Forefather, 113, Cotton, 1 à 5, 1 à 2; 3. Mad Bar, 108, Smock, 2 à 1. Temps, 1:13 4-5. Farcour, Merry Pal, Nicolett, Resolute, Stella May, Heart Song, Woolfwood, II, Oley and Royal Spring ont aussi couru.

Troisième course, six furlongs: 1. Girasol, 110, Farrell, 2 à 1, 3 à 1, 1 à 2; 2. Queen of Sheba, 105, White, 1 à 2, 1 à 6; 3. Panketa, 105, Smock, 1 à 2, 1 à 6; 4. Sincerely, Nayari, et Monarchist ont aussi couru.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs: 1. Edna Z, 100, Smock, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5; 2. Josie Hartman, 103, Rice, 3 à 1, 7 à 5; 3. Idle Thoughts, 103, Farrell, 2 à 5. Temps, 1:14. Settee, Alacrity, Discreet, Trumpet Rock, Mary C., Liborio, Gen. Ginocick, Let's Go et Moose Shapoff ont aussi couru.

Cinquième course, 1-16 mille: 1. Marion Payne, 97, MacIvor, 3 à 1, au pair; 2. Paprika, 108, Smock, 7 à 5; 3. Lure of Gold, 108, Robertson, Temps, 1:56 1-5. Isetta et Orman ont aussi couru.

Sixième course, un mile et 50 verges: 1. Munomer, 107, Scurlock, 8 à 1, 2 à 1, 4 à 2; 2. Candy Rock, 109, Pernia, 2 à 1, au pair; 3. Yachtsman, 112, Dougherty, 2 à 5. Temps, 1:53 2-5. Texas Ranger, Flapoodle, Jimmie et Shepherd of the Hills ont aussi couru.

LES INSCRITS A LA HAVANE. Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, \$800, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs. — Nayari 112; Crestwood Boy 112; Donatig 115; xTom Hays 107; Star Ray, 115; Facsimile 102; xPanketa 105.

Deuxième course, \$800, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs. — Blue Beans 110; xSomeway 102; Twelve Thirty 112; Edna Z, 99; A. Ginnin, 3.02. Temps 1:16 2-5. Little Colonel et Shasta Khan ont aussi couru.

Troisième course, \$800, 2 ans, "Vedado Hotel", 4 furlongs. — xTreach 109; Unfortunate Girl 103; xYegman 122; Queen Gorin 119; Tariff 112; Jess a Met 112; Gay Rock 112, a entrée R. L. Gerry.

Quatrième course, \$800, 4 ans et plus, à réclamer, 1 mile 50 verges. — xEff Cae 105; Allegan 108; xStudent Prince 100; xRay Annie 25; xCrosstantans 102; Black and Yellow 95; xKingsley Lad 105; xLawless 100; xChiffrey Terry 103; Fututo 110.

Cinquième course, \$800, 4 ans et plus, à réclamer, 1 mile 50 verges. — xKing Solomon's Seal 100; xMose Shapoff 100; xBelouate 102; xSettee 100; xBedford Dream 102; xBoone Girl 25; Epigram 103; Sport Royal 110; Zeod 105; Lady Edna 107.

Sixième course, \$800, 4 ans et plus, à réclamer, 1 mile 50 verges. — xShasta Grande 95; xibby 95; Silver Mire 110; Toiler 110; Sunny 108; xRitchell 110; Boba Best 108; xPitt Point 95; Guest 100.

PARTIE NULLE ENTRE DETROIT ET CANADIEN

COOPER A SAUVE SON CLUB D'UNE DEFAITE CERTAINE ALORS QU'IL NE RESTAIT QUE QUELQUES SECONDES A JOUER

UNE MAJEURE ALBERT LEDUC A DECROCHE UNE PUNITION DE 5 MINUTES ET DEVIENT AUTOMATICQUEMENT SUSPENDU POUR UNE PARTIE

L'épidémie des parties nulles se continue, et hier soir ce sont les clubs Detroit et Canadien qui ont laissé la glace sur un pied d'égalité. Le score fut de 2 à 2.

Carson Cooper, un ancien joueur du Bleu Blanc Rouge, est celui qui a volé le Canadien d'une victoire qui semblait certaine. George Patterson avait brisé l'égalité en moins de cinq minutes de jeu dans l'engagement supplémentaire.

Le Canadien se repulsa sur la défense, se contentant de efforts individuels. Mais la défense a péché par excès de confiance. Après un hors jeu, au centre de la glace, Cooper prit possession de la rondelle et lança avec force pour déjouer Hainsworth. Le jeu reprit, Morenz perdit une chance exceptionnelle en manquant le filet alors qu'il avait déjoué toute la défense des Cougars. Lépine eut la même malchance une seconde plus tard, car il toucha le poteau du filet sur un coup lancé avec force.

Comme l'indiquait le score, la partie fut serrée et fort excitante par moments. Il n'y eut que huit punitions, dont sept pour les Cougars. La huitième fut mise à Albert Leduc, une majeure, et le sol de joueur du Bleu Blanc Rouge devient automatique suspendu, ayant décroché trois cinq minutes à la clôture depuis le commencement de la saison. Le Canadien devra donc se passer de ses services dimanche à New-York.

Dans la première période chaque club compta un point. Connors fit le premier et Morenz égala le score. Ensuite les clubs bataillèrent pendant un peu plus de quarante-cinq minutes avant que l'égalité soit brisée. L'engagement supplémentaire, le Canadien prenait l'avantage sur le point de Patterson et Cooper mit fin au score.

LES INSCRITS A MIAMI. Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, six furlongs. — Last Cent 112, Special 115, Miles Pryor, 110; Lady Julie 107; Dolly Virginia 102; Louisville and Nashville 107; Tiscanelli 112; Stow Away 107; Mr. Kirkwood 112; Tester 115; Adam's Apple Rumble 105; Tea Ball 112.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — Ritzzy 107; Glacial 109; Charming Lady 107; Binki 104; Teasabout 109. Troisième course, 1-16 mille. — Golden Tinted 102; Intercourse 107; Billy Baughn 107; Resourceful 107; Irao 105; Fair Rowena 111.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs. — Black Erar 115; xSun Altos 115; Grey Chief 105; Marconi 115; Cog Air 105; xRosinante 115; ac. E. Wiernik et H. Haymaker entrées.

Cinquième course, six furlongs. — Tutti Fruitti 114; Agitator 103; Stand By 109; Leonard B. 106. Sixième course, 1 mile 1 furlong. — Villager 111; Bright Set 106; Fortunate Man 108; Priceman 104; Meadow Lark 90; Hueye 111; Leisure Hour 108.

A Tia Juana. San Diego, Cal., 7. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Tia Juana, Mexique: Première course, 3-1-2 furlongs. — 1. Easter Seth, 104, Schenk, 4.60, 3.20, 2.80; 2. Violeta, 107, Mann, 2.40, 2.80; 3. Tonto Rock, 107, Lyon, 18.20, Temps 2:43 1-5. Livorno, Mound Lassen, Shasta Night, Billie Wisp, Tahoka, Correct, Duke Pohl ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Argus, 112, Barrett, 3.40, 2.80, 2.60; 2. Private Seth, 115, Meyer, 5.80, 3.60; 3. Shock, 112, Pollard, 9.80. Temps 1:14 1-4. Be It So, Fine Manners, Twenty Two Sixty, Dan E. Stewart, Davis Jr, Carter Enrique ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. — 1. Burkdale, 108, xCominger, 20.60, 15.20, 7.40; 2. Quince Garden, 107, Leishman, 5.80, 4.80; 3. Seth's Ballot, 95, Schutte, 9.40. Temps 1:14 3-5. High Card, xAbelaris, Ball Bombard, High Card, Wynnewood, Forenoon, Supervisor ont aussi couru.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Vapor, 102, Trimble, 12.00, 5.40, 4.00; 2. Owl, 107, Ayraud, 4.20, 3.80; 3. Shorty O., 102, Garrity, 5.60. Temps 1:08. Betty Bowman, Elmone, Rose Murphy, Yucca, Charming Shot, Billy Coanter ont aussi couru.

Cinquième course, 5 furlongs. — 1. Short Price, 109, Trimble, 34.40, 12.40, 3.80; 2. Alex, Pantages, 116, Philpot, 3.40, 4.00; 3. Witchmount, 104, Critchfield, 3.20. Temps 1:07. Simony, Andromeda, Os Say, Begorra et Dangerous ont aussi couru.

Sixième course, 1-16 mille. — 1. Diefisch, 111, Schenk, 3.90, 2.40, 2.60; 2. Sababar, 109, Leishman, 3.20, 4.40; 3. Emesado, 104, Wood, 3.00. Temps 1:49 2-5. El Cid, Haxer Denison, Red Banner, Warszawa ont aussi couru.

Septième course, 1-8 mille. — 1. Totara, 100, Trimble, 9.40, 7.80, 5.20; 2. Fred Dunmer, 104, Leishman, 8.40, 4.90; 3. Pontmore, 109, Critchfield, 3.60. Temps 1:51. Sandkja, Quinine, Panchesi, Fehrah, Bark Jr ont aussi couru.

Huitième course, 1-8 mille. — 1. Circuit, 102, Garrity, 57.20, 27.40, 18.00; 2. Valley Joe, 104, Schutte, 12.40, 7.20; 3. Bon Files, 102, Leishman, 5.00. Temps 1:51. Ben Handley, Engadine, Bardsa, Chickup, War Salaman, Jim Bebel, Eric ont aussi couru.

LES INSCRITS A TIA JUANA. Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: (A suivre à la page 2)

AVEC NIGHBOR LES SENATEURS GAGNENT PAR 2 A 1 SUR N.-Y.

Le jeu du vétéran a contribué à la victoire. — Godin se distingue

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 7. — Avec le vétéran Frank Nighbor revenu sur le centre, les Sénateurs d'Ottawa, ont semé composer un nouveau club et ils ont agi comme tel pour triompher des Rangers par un résultat de 2 à 1.

Les Sénateurs ont mérité leur victoire: ils ont été, en effet, supérieurs aux Rangers, au jeu et aux lancers, pendant deux périodes tenues leurs adversaires en échec dans la dernière.

Le seul point des Rangers a été enregistré sur une passe de Frank Boucher à Thompson au début de la première période.

Les Sénateurs, qui n'avaient pu déjouer Roach dans la première période, ont réussi dans la deuxième pour deux points enregistrés sur des passes. Finnigan eut le premier point sur la passe d'Alex Smith, tandis que Touhey enregistra le second sur une passe de Godin.

Le jeu de "poke-check" de Nighbor fut en évidence avec le retour de Pétoli au centre et les Rangers ont vu maintes fois leurs attaques brisées par ce "poke-check".

Alignement des équipes: Ottawa: Connell, Buts; Clancy, Défenses; A. Smith, Centres; Touhey, Ailes; K. Irea, Subs; Finnigan, Ailes; W. Cook, Substituts. — Ottawa: Godin, Grosvener, Boucher, Shields, Nighbor; Rangers: Murdoch, Thompson, Keeling, Oatman.

Arbitres: Billy Bell et George Malinson, Montréal. Sommaire: Première période: Pas de point. Deuxième période: Ottawa, 10-50; Fennigan, 10-50; Touhey, 6-30. Punition: Bourgrault. Troisième période: Rangers, 5-15; Thompson, 5-15. Punitions: Vail, Kilrea, Keeling.

L'ENTRAINEUR DUFOUR AURA LA CHARGE DU TERRAIN

Le club Montréal engage un bon "Canayen" pour avoir soin de son terrain

On a annoncé hier que Eddie Dufour, entraîneur du club Canadien, pour la 14e saison, a signé un contrat avec la Montréal Exhibition Company comme gardien du terrain de jeu au Stade. En faisant l'acquisition des services d'Eddie Dufour, étrange constatation, le Royal aura sur sa liste, les entraîneurs des deux clubs de hockey rivaux à Montréal, Bill O'Brien, entraîneur du Montréal, et Daigault, entraîneur du Royal cette année.

Mieux connu dans le monde du sport par ses relations avec le Canadien, Dufour est un gardien de terrains de jeu d'expérience. Il servit comme tel à l'ancien club Atwater pendant les quatre années que le club exista, de 1919 à 1923. En 1925 et 1926, Jean Dubuc, alors gérant du club Manchester, N.H., amena Dufour comme gardien du terrain de jeu de ce club. Dubuc remporta deux trophées alors et attribua son succès à Dufour qui gardait le terrain de telle façon que la balle ne faisait jamais de faux bonds en frappant le sol.

Le fait que Dufour a accepté ce poste ne l'obligera pas à quitter le Canadien avant la fin de la saison, il a promis au gérant Hapgood qu'il se rapporterait au Stade le 1er avril. Bill O'Brien, entraîneur du Montréal, devra se rapporter au gérant Eddie Holly, le 5 mars, à Daytona Beach, et il est entendu qu'il quittera le Montréal à la fin de ce mois.

STATISTIQUES DE LA MONT-ROYAL

Jean-Charles Pedneault, capitaine du Saint-François-Xavier, a terminé la saison de la Ligue Mont-Royal intermédiaire en tête des scoreurs, suivi de bien près par Bert Connolly, de l'Eureka, Pedneault a score 11 points contre 10 pour Connolly.

Pedneault, St-Frs-Xavier, 11; Connolly, Eureka, 10; D. Roche, Martin, 7; Moore, Champêtre, 6; Valois, C. P. Verdun, 5; Nicholson, C. P. Verdun, 5; Brunet, St-Frs-Xavier, 5; Barril, St-Frs-Xavier, 5; Lowrey, Martin, 4; Demaine, Eureka, 4; Murray, C. P. Verdun, 4; Ahearn, St-Frs-Xavier, 4; Unsworth, Champêtre, 4; O'Rourke, Champêtre, 4; Bird, Tacoma, 3; Bourgoin, St-Frs-Xavier, 3; P. Lapointe, St-Frs-Xavier, 3; Hamel, Martin, 3; Webster, Eureka, 3; Hughes, Eureka, 3; Haynes, Champêtre, 3; Powell, C. P. Verdun, 3; Fowler, Champêtre, 3; Leduc, Champêtre, 3; E. Roche, Martin, 3; Carroll, St-Frs-Xavier, 3; Larose, Tacoma, 3; Gagnon, St-Frs-Xavier, 3; Magnan, C. P. Verdun, 3; Gauthier, Eureka, 3; Johnson, Champêtre, 3.

Voici maintenant la position finale des gardiens de buts: Parties: Pts. Rowen, Martin, 9, 6; Gagnon, St-Frs-Xavier, 13, 11; Bongianger, Champêtre, 19, 10; Armstrong, Tacoma, 15, 11; Eick, C. P. Verdun, 12, 24; Cyr, Eureka, 10, 31.

LA CANADIENNE DEVRA FAIRE UN EFFORT DESEPERE

Ils faut une victoire pour rester dans la course au championnat du circuit bancaire

La Ligue des Banques donnera sa nouvelle séance de la saison ce soir au Forum. Comme toujours deux parties seront au programme. La première mettra aux prises la Banque Canadienne Nationale contre la Banque de Montréal et la seconde la Banque Royale contre la Banque de Commerce.

La première partie suggère un intérêt énorme chez tous les amis de la Ligue des Banques car elle décide à peu-près du championnat pour cette saison. Une victoire pour la Banque de Montréal lui donnait en effet pratiquement le championnat et seul un fait extraordinaire pourrait ensuite sauver la Banque Canadienne Nationale. Il faudra donc que notre populaire équipe canadienne-française gagne pour se maintenir dans la course au championnat.

Si l'on en juge par la confiance qui règne chez les joueurs comme chez les amateurs, la Banque Canadienne Nationale va certainement l'emporter. Tous en effet sont extrêmement optimistes sur les chances des hommes de Lucien Brunet et sont prêts à parier de fortes sommes qu'ils vont l'emporter. A la pratique de cette semaine, les joueurs ont montré une ardeur sans pareille dans leur jeu et seront en grande forme pour la partie. Ils n'auront aucune excuse à offrir en cas de défaite. Il est cependant peu probable qu'ils seront battus car ils vont faire un effort gigantesque afin de remporter la victoire et vont se lancer furieusement à l'attaque dès le début de la partie.

La Banque de Montréal ne se laissera pas vaincre facilement et elle aussi s'est préparée en conséquence pour cette partie. A part Sig Slater qui n'est pas encore certain de jouer, tous les autres joueurs sont en superbe condition et vont faire l'impossible afin d'éliminer la Banque Canadienne Nationale de la course au championnat.

Dans la dernière partie de la soirée, la Banque Royale sera opposée à la banque de Commerce. Quoique n'ayant plus de chance au championnat, ces deux clubs vont certainement se faire une belle lutte.

Voici les alignements probables des équipes: Montréal: Rowen, Buts; Devenny, Défenses; Northey, Défenses; Slater, Centre; Valois, Ailes; Shink, Ailes; Magnan, Subs; Shennett, Subs; Keacock, Leduc.

Royale: Perry, Buts; Unsworth, Défenses; Donaldson, Défenses; Johnson, Centre; Wilson, Ailes; Easton, Ailes; Webster, Subs; McNaughton, Subs; Arbitres: Leo Heffernan; Eusebe Daigault.

ATT NATIONAL

Le tournoi annuel de tennis international pour les membres du National commencera cette année le 17 février. Ce tournoi revêtira un cachet tout spécial et la direction est à prendre les mesures nécessaires pour obtenir le meilleur succès et donner l'avantage de voir nos jeunes espoirs ont été enregistrés et on s'attend à d'autres non moins satisfaisantes.

Tous les membres qui désirent prendre part à ce tournoi qui sera des plus intéressants, sont priés de faire parvenir leur nom avant le 16 février, au soir, soit au bureau de direction rue Cherrier ou à un des officiers de la sous-commission.

La dame. — Docteur, je n'arrive pas à m'ôter de l'idée que mon mari a été enterré vivant. Le médecin. — Mais c'est absurde madame, c'est moi qui l'ai soigné.

ORPHEUM Excellentes troupes permanentes. Le grand succès de Madge Kennedy "PARIS BOUND" avec HELEN KINGSLEY

Recital en costumes LOUISE ARNOUX Mezzo-Soprano avec le concours du QUATOUR TROTTER

Salle de l'Académie Dominion Park, Lachine VENDREDI, LE 15 FEVRIER 1929 A 8.30 hres p.m.

HOTEL PLACE VIGER SOUPER DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS DE 7 H A LA FERMETURE

MAGNIFIQUE & ATMOSPHERE ORCHESTRE AGRÉABLE \$1.50 COUVERT COMPREIS PLACES RÉSERVÉES À MARQUETTE 3721

FORUM WILBANK 6131 CE SOIR A 8 H LIGUE DES BANQUES PRIS: 51.00, 51.75, 52.50, 53.25. Taxe comprise. Billets en vente

REPRISE DE LA 1ERE POSITION PAR LES AMERICAINS

Le Chicago subit une défaite de 1 à 0. — L'Américain n'a pas eu le dessus

(Dépêche de la Presse Américaine) New-York, 7. — Les Américains ont emporté sur les Chicago Black Hawks sur le résultat de 1 à 0, devant une foule de six mille personnes. Les Américains ont été loin d'avoir constamment le dessus et les joueurs d'Herbie Gardiner ont été souvent dangereux. Worters a joué une superbe partie dans ses buts qui ont été souvent en danger.

Burch a compté l'unique point de la joute dans la première période lorsqu'il reçut une passe pour déjouer Gardiner qui, comme toujours a fait des arrêts sensationnels. Avec cette victoire, les Américains ont repris la première position de la section canadienne sur un pied d'égalité avec les Canadiens.

Alignement des équipes: Américains: Worters, Buts; Reise, Défenses; Conacher, Centres; Broadbent, Ailes; Connors, Ailes; Himes, Subs; McVeigh, Subs; Smpson, Subs; Sheppard, Subs; Bouchard, Subs; Arbitres: Laflamme et Hewitson.

Sommaire: Première période: 1. Américain-Burch, 13-12. Punition: Broadbent. Deuxième période: Pas de point. Pas de punitions. Troisième période: Pas de point. Punitions: Reise, Conacher (2), Taylor.

LE CIRCUIT DU SAINT-LAURENT

L'assemblée annuelle des délégués des Expositions du Circuit du Saint-Laurent, aura lieu à l'Hotel Windsor, chambre 129, le lundi 25 février courant, à 11 heures de l'avant-midi, sous la présidence de M. Chet H. Cleveand, de Danville, Qué., président actif, assisté de M. Joseph Fortier, de Saint-Jérôme, comme secrétaire-trésorier.

Les membres actifs actuels sont les compagnies suivantes: 1.—Exposition Provinciale de Québec, représentée par son secrétaire, M. Georges Morisset. 2.—Eastern Township Agricultural Society, représentée par son gérant et secrétaire, lieutenant-colonel Sydney E. Francis, Sherbrooke. 3.—Commission de l'Exposition des Trois-Rivières, représentée par son gérant, M. J. H. Vigneau. 4.—La Compagnie de l'Exposition de Valleyfield, représentée par son secrétaire-trésorier, M. Jacques Malouin. 5.—Club de Courses Hypodrome de Saint-Pie, représenté par son gérant, M. Eugène Filibotte, Saint-Hyacinthe. 6.—Richmond Driving Club, représenté par son secrétaire-trésorier, M. W. R. Stevens. 7.—Amusement et Expositions de Coaticook, Limitée, représentée par son secrétaire-trésorier, M. Arthur Bouchard. L'Exposition de Sainte-Scholastique, l'Exposition de Joliette, de l'Association des Courses de Rawdon, ont manifesté leur intention de se retirer du Circuit.

Il y aura donc place pour de nouveaux membres, et ces derniers pourront s'adresser au secrétaire, afin de produire leur demande d'application dix jours avant l'assemblée.

La dame. — Docteur, je n'arrive pas à m'ôter de l'idée que mon mari a été enterré vivant. Le médecin. — Mais c'est absurde madame, c'est moi qui l'ai soigné.

ORPHEUM Excellentes troupes permanentes. Le grand succès de Madge Kennedy "PARIS BOUND" avec HELEN KINGSLEY

Recital en costumes LOUISE ARNOUX Mezzo-Soprano avec le concours du QUATOUR TROTTER

Salle de l'Académie Dominion Park, Lachine VENDREDI, LE 15 FEVRIER 1929 A 8.30 hres p.m.

HOTEL PLACE VIGER SOUPER DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS DE 7 H A LA FERMETURE

MAGNIFIQUE & ATMOSPHERE ORCHESTRE AGRÉABLE \$1.50 COUVERT COMPREIS PLACES RÉSERVÉES À MARQUETTE 3721

FORUM WILBANK 6131 CE SOIR A 8 H LIGUE DES BANQUES PRIS: 51.00, 51.75, 52.50, 53.25. Taxe comprise. Billets en vente

# RADIO

## EMISSIONS LOCALES

CFCF—Montreal—411 m.

(Heure de l'est)

12 h. 5. Programme d'essais.

12 h. 15. Les mines.

12 h. 35 p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

1 h. Bourse, les mines, température.

1 h. 25 p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

3 h. Matinée musicale de Layton.

4 h. 50. Thé dansant à l'hôtel Mont-Royal.

5 h. 55. Rapports des mines.

6 h. p.m. L'heure précise de Tavernes.

6 h. 01. L'heure des enfants.

7 h. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

7 h. 30 p.m. Causerie.

9 h. Heure de musique Stephen Fournier.

11 h. Orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de Jack Denby.

CKAC—Montreal—411

(Heure de l'est)

4 h. 15. Rapport de la Bourse.

CNRA—Moncton—475.9

(Chemin de fer National du Canada)

(Heure de l'Atlantique)

2 h. 30 à 4 h. p.m. Concert, l'heure, les marches, température.

9 h. 15. Causerie de voyage; secteur d'instruments à cordes.

9 h. 58. L'heure, la température.

10 h. A studio.

11 h. Petit orchestre de concert.

CFCA—Toronto—357 m.

(Heure de l'est)

7 h. 15. Concert.

8 h. 15. Concert.

10 h. 30. Ensemble Savarin.

CKGW—Toronto—312.3 m.

(Heure de l'est)

6 h. Les mines.

6 h. 15. Concert T. Eaton Co.

6 h. 45. Concert.

7 h. Diner-concert.

8 h. Concert Jack Frost.

9 h. Programme O'Keefe.

10 h. Fanfare Kroehler.

11 h. Orchestre Romanelli.

CHRC—QUEBEC—499 mètres

7 h. p.m. Radiophonie Rogers.

8 h. 60 minutes à la Claire-Fontaine.

9 h. Les folkloristes Vapex.

POSTES AMERICAINS

WEAF—NEW-YORK—454.3 m.

(Heure de l'est)

6 h. p.m. Diner-concert au Waldorf-Astoria.

6 h. 30. Raybestos Twins.

7 h. Concert Happy Wonder.

7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Roosevelt.

8 h. Orchestre Cities Service.

9 h. Un soir à Paris.

9 h. 30. Fanfare Schradertown.

10 h. L'heure du National Broadcasting and Concert Bureau.

11 h. Orchestre de l'hôtel Saint-Regis.

WJZ—New-York—394.5 m.

(Heure de l'est)

6 h. Orchestre Wilson.

6 h. 30 p.m. Clapin Eight.

7 h. Trio Landt.

7 h. 30. Dixies Circus.

8 h. May Singhi Green et Peter de Rose.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.

9 h. 30. Heure Philco.

10 h. Hudson-Essex Challengers.

10 h. 30. Orchestre de Bert Lowe.

11 h. Siumber music.

KDKA—East Pittsburg—305 m.

(Heure de l'est)

7 h. 30. Dixie Circus.

8 h. Concert.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.

9 h. 30. Heure Philco.

10 h. Programme Hudson-Essex.

10 h. 35. Orchestre de Bert Lowe.

WG—Schenectady—379.5 m.

(Heure de l'est)

6 h. 30 p.m. Programme Raybestos.

7 h. 45. Diner-concert à l'hôtel Kenmore.

7 h. 30. Arpeko, Minstrels.

8 h. Concert de New-York.

9 h. Un soir à Paris.

9 h. 30. Fanfare Schradertown.

10 h. National Broadcasting and Concert Bureau.

WPG—Atlantic City—272.6 m.

8 h. p.m. Diner-concert à l'hôtel Shelburne.

8 h. 45. Playgrounds Pals.

9 h. 15. Steel Pier Minstrels.

10 h. Récital d'orgue.

11 h. Orchestre de danse Silver Slipper.

## LES ELIGIBLES AU DERBY DE LA LOUISIANE

(Suite de la 2ème page)

Première course, \$600, à réclamer, deux ans, 3-1-2 furlongs: Teolante, Chief Pontiac 108, b Billy Wisp 108, Abtram 115, Volt Meter 113, Vagabond 115, Lundenit 109, Liverno 111, xRagrim 100, Mad Whittier 113, Du Du 109, O'Boyle 110, aEliement 107, aAnna Dan 100, bSunny Corn 107, a-Entrée de Nevada Stock Farm: b-Entrées de Paulson et Jones.

Deuxième course, \$600, à réclamer, trois ans et plus, 5-1-2 furlongs: 1. Ritter 111, Broadmord 114, Reulder 108, Our Joan 95, Volt 105, Underwraps 104, Cobra 107, Modo 100, Silent Lillian 101, Pirate Gold 107, Duck 112, Shasta King 102, Betty Bowman 100, Rockiluna 106, Paige 108, Buddy Clark 106, Busy Seth 107, Fine Manners 103.

Troisième course, \$600, à réclamer, quatre ans et plus, six furlongs: Singing Cricket 102, Dunbeath 104, Cup Bearer 109, High Ball 112, Square Jack 104, Aleta 109, Follow Me 104, Kidder 104, Fourteen Sixty 104, Vidor 107, Little Brown 107, Blunder 107, Quik Asst 105, Rock of Ages 107, Deadfall 104, Ask John 104, Margaret Elina 102, MacBeth 104.

Quatrième course, \$600, à réclamer, quatre ans et plus, six furlongs: Whizler 107, Little Sedie 100, Wes-

thervane 107, Kennoys, 100, Jody Sinclair 104, Emma Hoagland 107, One Shot 104, Bull Run 107, Rocky Lane 112, Gallipao 104, Ella May 105, Oblique 104, Ranberg 109, Louis Rubenstein 109, Willow Bramble 102, Ourida 102, Clear Star 102, Marie Blanche 11, 105.

Cinquième course, \$800, trois ans et plus, six furlongs: aBalroma 105, Bidable 110, Riff Raff 111, Rocky Way 102, Zaczawista 110, Dapper 102, Turk's Cap, 110, a-Entrée de Rosedale Stable.

Sixième course, \$900, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1-4 mile: Pachel, 104, Frank Gailor 101, Engadine 99, Bardalid 101, Bobby Doyle 104, Princess Hermes 99, Eric 101.

Septième course, \$1,000, trois ans et plus, un mille et 70 verges: Lizo 93, Montanaro 103, Andromeda 88, Rip Rap 108, Sanford 112, Cantankorous 105.

Huitième course, \$800, à réclamer, trois ans, un mille: Polly Timber 107, El Patron 104, Sufficiency 113, Vektor 109, High Win 102, Yankee Joe 106, Don Ferando 107, Our Sally Ann 107.

Neuvième course, \$700, à réclamer, quatre ans et plus, un mille: aMusketeeer 107, Shampoo 107, Forbec 102, Captain Guard 107, Laddie Buck 112, Ted Healey 107, aPiute 105, Eleven O'Clock 110, Fred Dubner 104, Swoop 104, Lieut. Seth 104, Conciliation 110, a-Entrée de Pruett.

## PARTIE NULLE ENTRE DETROIT ET CANADIEN

(Suite de la 2ème page)

coup solide, après avoir déjoué la défense de Detroit. Ce fut un arrêt miraculeux de la part du gardien de buts des Cougars. Un coup en l'air lancé par Brophy faillit déjouer Hainsworth. D'autres changements furent faits sur les équipes. Connors recut la rondelle, déjoua Burke et Mantha et Hainsworth fut impuissant.

Lépine secoua Dolson mais ne put déjouer Noble Mantha essaya à son tour mais rencontra Brydge sur sa route. Gagné arriva juste à temps pour checker Brydge qui avait déjoué la défense canadienne. Ce fut à Cecil Hart de faire des changements.

Hainsworth fut secoué sur un coup de Herberts. Morenz ébranla Dolson après un bel effort. Lewis donna un coup difficile à Hainsworth. Morenz recut la rondelle, déjoua toute la défense de Detroit et plaça la rondelle dans le filet de Dolson, qui n'eut jamais le temps de réagir.

Hay manqua sur un coup de loin. Lépine fonda mais fut bien arrêté par Noble. Brydge faillit renverser Hainsworth sur un coup de loin. Gagné fit une course superbe mais Noble lui fit perdre l'équilibre juste au moment où il allait pour lancer. Joliat faillit déjouer Dolson après avoir fait le tour des buts. Detroit était moins agressif que Canadien et semblait attendre sa chance. Dolson faillit être pris par surprise sur un coup lancé en l'air par Lépine. Lewis donna un coup facile à Hainsworth sur un passe de Cooper. Gagné secoua Dolson sur un coup de loin. Joliat fut longuement applaudi lorsqu'il se jeta de ses adversaires pour manquer le filet après qu'il eût réussi à secouer les Cougars. Une seconde plus tard il faillit prendre Dolson par surprise sur un coup de loin. Mantha avança à temps pour empêcher Lewis de compter. Il sauva un point. Lewis secoua Hainsworth sur un coup de loin. Dolson dut se coucher pour sauver son filet contre Joliat, qui avait pris un retour de fil Lépine. Leduc servit un coup difficile à Dolson. Patterson donna un coup dangereux à Dolson après avoir pris une passe parfaite de Marty Burke, qui était en arrière du filet. Leduc fonda puis manqua juste en arrivant près des buts des Cougars. Mondou faillit mettre la rondelle dans le filet dans une mêlée près des buts. Hainsworth fut fortement secoué par Herberts. Herberts fut bien arrêté par Mondou. Herberts fut banni pour avoir retenu la rondelle avec sa main. Ce fut la première punition de la soirée. Leduc fit une autre course étonnante. En l'absence d'Herberts le Canadien en profita pour attaquer. Dolson dut sortir de son filet pour aller à la rencontre de Mondou. Ce dernier avait été retenu par Lewis, qui fut banni. Detroit avait deux hommes à la clôture et le Canadien fonda plus fort que jamais. Noble et Brydge eurent de l'ouvrage sur la défense. Herberts termina sa punition mais Hay le remplace sur la ligne d'avant. Cecil Hart fit plusieurs changements sur son équipe. Gagné servit un coup difficile à Dolson. Mantha arriva à temps pour empêcher Dolson de compter. Joliat et Gagné attaquèrent ensemble mais ils étaient trop bien suivis pour être dangereux. Lewis lança par-dessus le filet sur un coup de loin. Brophy chargea Burke et fut banni. Le Canadien en profita pour forcer le jeu. Morenz fut bien arrêté par Noble. Brydge fonda pour secouer Hainsworth sur un coup de loin. Dolson fit un arrêt difficile sur un coup bien placé par Mondou. Patterson et Leduc eurent le temps d'élever la foule avant que Brophy renverse sa place. Cooper fonda mais Mondou arriva à temps pour empêcher de lancer. Cooper fut encore à l'attaque et donna un coup dangereux à Hainsworth. Leduc fit une course étonnante et Dolson arrêta le coup qu'il avait bien placé. Lewis fut banni pour avoir fait tomber Morenz. Il sauva un point certain car Morenz

avait déjoué toute la défense. Joliat manqua sur une passe de Gagné. Noble fit tomber Joliat et lui sauva un point. Mais il dut prendre le bord du pentecôte. Le Canadien avait l'avantage de deux hommes. Joliat compta mais un hors-jeu avait été sifflé et parut furieux après avoir réalisé ce qui s'était passé. Cooper prit la place de Lewis, qui avait terminé sa punition. Hay secoua Hainsworth sur un coup de loin. Noble reprit sa place sans qu'aucun dommage ait été fait. Leduc fut atteint par Connors qui s'en tira sans punition. Une seconde plus tard Connors fonda et Leduc l'attendit le bâton en l'air. L'arbitre Marsh intervint et colla une punition majeure à Leduc et une mineure à Connors. Noble fut ensuite banni pour avoir tenu la rondelle dans ses mains. Il sauva un point. Le Canadien fonda avec plus de force que jamais. Cooper fit plier Hainsworth sur un coup de loin. Joliat fut substitué à Morenz. Dolson dut se coucher pour sauver son filet contre Mantha. Il fit la même chose contre Burke une seconde plus tard. Connors termina sa punition pendant que Leduc restait à la clôture. Hay manqua le filet après avoir déjoué tous ses adversaires. Noble revint à son poste sur la défense. Tout s'annonçait pour un engagement supplémentaire.

Période supplémentaire

Lépine donna un coup difficile à Dolson et Lewis essaya aussi sur un coup de loin. Leduc reprisa sa place mais fut ensuite remplacé par Burke. Les joueurs étaient fatigués et prenaient des chances sur des coups lancés de loin. Lewis électrisa la foule avec une course de toute beauté mais son lancer fut facile pour Hainsworth. Jack Adams donna instruction à ses hommes de suivre les hommes plutôt que la rondelle. Herberts arriva à temps pour empêcher Gagné de compter. Les visiteurs jouaient strictement sur la défense. Burke fit une belle course mais Noble l'empêcha de lancer en le forçant sur la bande. Dolson dut se coucher pour sauver son filet dans une mêlée. Leduc électrisa la foule avec une course superbe. Patterson recut une course en arrière des buts et prit Dolson par surprise. La rondelle avait été descendue par Leduc. Là le Canadien se mit à jouer avec prudence sur la défense. De son côté, Detroit ne semblait pas se décourager et il reprit l'attaque. Il y eut un hors-jeu et Cooper compta quelques secondes avant l'expiration du temps additionnel. Dans les quelques secondes qui restaient à jouer Lépine et Morenz manquèrent des chances exceptionnelles.

Alignement des équipes:

Detroit: Dolson Buts Hainsworth, Noble Défenses Burke, Brydge Défenses Mantha, Herberts Centres Lépine, Cooper Ailes Joliat, Hay Ailes Gagné.

Detroit substitués: Traub, Aurie, Lewis, Connors, Brophy.

Canadiens substitués: Carson, Mondou, Morenz, Leduc, Patterson.

Arbitres: Lou Marsh et Leo Heferman.

Juges des buts: Eugène Gauthier et Fred Lanthier.

## SOMMAIRE

Première période

1. Detroit—Connors . . . 11.10

2. Canadiens—Morenz . . . 5.00

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Pas de point.

Période supplémentaire

3. Canadiens—Patterson . . . 5.20

4. Detroit—Cooper . . . 4.10

## JEU DE CRAPAUD

Les anciens du club de crapaud Mont-Royal sont heureux d'annoncer que c'est samedi soir le 9 février qu'aura lieu le grand tournoi organisé dans le but de recueillir les fonds nécessaires à sa reouverture.

M. Emile Fagnant, organisateur du tournoi, est heureux d'annoncer à tous les amateurs que le tournoi prendra des proportions énormes. Les clubs suivants ont déjà répondu à l'appel. Le Canadien, le St-Georges, le Métropole, le St-Étienne, le Feuilles d'Érable, l'Idéal, le St-Philippe, le La Salle St-Joseph, le Molsons, le St-Stanislas, le Laurier, le Delormier, le Mercier, le St-Eusèbe, etc.

De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs et des rafraichissements seront servi gratuitement.

Hay donna un coup facile à Hainsworth. Joliat manqua sur un coup de loin. Detroit donna de la belle combinaison mais n'aboutit à rien. Joliat fit encore une course étonnante pour ébranler Dolson. Burke fut bien arrêté par Brydge. Hay arriva juste à temps pour empêcher Joliat de compter. Burke fonda mais trouva Brydge sur son passage. Joliat et Gagné attaquèrent ensemble mais ils étaient trop bien suivis pour être dangereux. Lewis lança par-dessus le filet sur un coup de loin. Brophy chargea Burke et fut banni. Le Canadien en profita pour forcer le jeu. Morenz fut bien arrêté par Noble. Brydge fonda pour secouer Hainsworth sur un coup de loin. Dolson fit un arrêt difficile sur un coup bien placé par Mondou. Patterson et Leduc eurent le temps d'élever la foule avant que Brophy renverse sa place. Cooper fonda mais Mondou arriva à temps pour empêcher de lancer. Cooper fut encore à l'attaque et donna un coup dangereux à Hainsworth. Leduc fit une course étonnante et Dolson arrêta le coup qu'il avait bien placé. Lewis fut banni pour avoir fait tomber Morenz. Il sauva un point certain car Morenz

## DE NOUVEAUX LAURIERS POUR PERCY WILLIAMS

(Dépêche de la Presse Associée)

Newark, N.-J., 7. — Percy Williams, le héros canadien des derniers jeux olympiques, est encore invincible. Courant pour la deuxième fois dans sa carrière sans crampes à ses chaussures, il a remporté la victoire dans une course de 60 verges, couvrant la distance en 6 s 1-8 secondes.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient un handicap d'un verge sur lui, et passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weiss, de New-York. Charley Huggins,

Le Canada

MONTREAL, vendredi 8 février 1929.

Une importante victoire de l'Eglise

Les dépêches nous apprennent, hier, le règlement définitif de la fameuse question romaine. Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Vatican, a annoncé l'heureuse nouvelle aux membres du corps diplomatiques réunis spécialement à cette fin et représentant vingt-cinq nations.

Les catholiques du monde entier se réjouiront sans réserve de cette heureuse nouvelle. Depuis 1870, comme on le sait, notre Saint-Père le Pape vivait prisonnier dans son domaine, prisonnier volontaire si l'on veut, mais prisonnier quand même. C'est cette erreur d'il y a soixante ans que le gouvernement italien vient de corriger de façon si satisfaisante pour le catholicisme et l'Italie.

Les négociations se poursuivaient depuis quelques semaines déjà. On se souvient que l'an dernier, le premier ministre italien, Mussolini, avait laissé entendre que la question romaine serait bientôt résolue et de façon définitive. De ce moment, l'intérêt des catholiques du monde entier, du monde diplomatique aussi avait été éveillé, mais rien d'officiel ne parvenait pour confirmer la nouvelle. Toutefois, aucun démenti n'était apporté aux rumeurs diverses, de sorte que la confiance de tous se renforçait graduellement.

Sa Sainteté Pie XI verra son règne glorifié par cette victoire morale et matérielle qui rétablit le Pape dans sa souveraineté d'autrefois. Le règlement est entièrement au gré du Chef de l'Eglise à qui on a accordé même le privilège d'être le premier à annoncer l'heureux événement au monde anxieux de connaître les faits. Le principe de la souveraineté temporelle de Sa Sainteté est donc reconnu ouvertement et confirmé matériellement, grâce à la diplomatie vaticane et aux bonnes dispositions du "duce" Benito Mussolini que le Pape n'hésite pas à considérer comme un envoyé de la Providence pour le règlement de cette si brûlante question.

Il ne nous appartient pas d'approfondir toute la signification de l'événement qu'on n'hésite pas à considérer comme "l'un des plus importants et de nature, probablement, à produire d'inappréciables conséquences pour la paix du monde." Il faut souhaiter que ces prévisions soient justes et que le rétablissement de la souveraineté papale soit le début d'une ère de paix et de fraternité entre les peuples.

Nous nous réjouissons avec tous les catholiques du monde entier de ce magnifique règlement du problème qui existe déjà depuis plus d'un demi-siècle et nous félicitons respectueusement les autorités du Vatican d'avoir mené à si bonne fin les négociations entreprises depuis quelques mois à ce sujet.

La conclusion officielle de l'accord entre le Vatican et le gouvernement italien se produira sous le sceau de la signature du traité dans l'antique église de St-Jean-de-Latran. Ce sera la consécration définitive du retour au pape de son pouvoir enlevé en 1870 et une façon fort digne de marquer le septième anniversaire du pontificat de Pie XI.

La session fédérale ouverte

La session fédérale est maintenant ouverte. Son Excellence le gouverneur-général a lu, hier après-midi, le discours du Trône dans lequel le gouvernement fait une éloquente revue des progrès accomplis au cours de l'année dernière et esquisse brièvement une partie de la législation qui sera soumise aux représentants du peuple au cours des prochains mois.

Pour ce qui est des progrès accomplis, le gouvernement souligne tout particulièrement les développements de l'industrie minière qui ont été considérables, la séparation du département des pêcheries de celui de la marine avec nomination d'un sous-ministre, ce qui ne peut qu'activer nos progrès dans l'industrie de la pêche; l'établissement de laboratoires pour la poursuite des recherches scientifiques qui sont appelées à assurer un plus complet rendement de toutes nos ressources naturelles; l'établissement d'un service maritime entre le Canada, les Bermudes et les Antilles anglaises, etc. Tout cela prouve suffisamment que nous avons avancé sensiblement dans la bonne voie.

Le gouvernement laisse entendre également que le service des agents commerciaux sera étendu du plus encore par la nomination de représentants aux principaux points où nous pouvons avoir de gros intérêts commerciaux. Personne n'ignore que si notre commerce extérieur a pris une expansion aussi remarquable que celle enregistrée en ces dernières années, c'est dû surtout à l'établissement de ces agences commerciales qui sont si utiles à nos exportateurs. En ajoutant encore à ce service d'une grande importance économique, le gouvernement ne fait que poursuivre sa politique d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits canadiens. C'est ce programme qui nous a valu nos progrès industriels et commerciaux et c'est en le poursuivant sans répit que nous conserverons notre position si enviable parmi les nations exportatrices du monde.

Parmi les autres questions auxquelles le discours du Trône fait allusion figure prééminemment celle des ressources naturelles de l'Ouest qui devra être discutée au cours de la session actuelle. Nous ne doutons pas que le gouvernement saura traiter ce problème délicat à la satisfaction de tous et que tout en rendant justice aux provinces il sauvegardera les droits des minorités.

Nous voyons également que le gouvernement soumettra à la Chambre un bill relativement à l'acquisition de réseaux complémentaires qui seront absorbés par le Chemin de fer national. Il s'en trouve dans l'Ouest aussi bien que dans l'Est et il est incontestable que, dans la plupart des cas, l'achat de ces petits chemins de fer improductifs parce qu'impuissants contribuera à grossir les revenus du réseau national et le mettra en position de mieux préparer encore son avenir déjà si encourageant.

Enfin, différents rapports de quelque importance seront soumis au parlement, concernant l'établissement de légations canadiennes à l'étranger, touchant la question des ondes radio-phoniques, le traité de renonciation à la guerre, etc. Tout cela, à part les autres questions non incluses dans le discours du Trône et qui seront soumises, laisse entrevoir une session laborieuse dont le jouva sera encore sûrement le discours du budget sur lequel toute la population fonde à bon droit de grands espoirs.

Les gares des chemins de fer

Il est de plus en plus question de terminus de chemins de fer dans Montréal. Sur l'invitation de l'exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Montréal, un comité d'hommes d'affaires est à se former pour étudier le problème et exercer une pression sur le gouvernement fédéral dans le but de connaître le plus tôt possible sa décision à ce sujet.

Le comité en question comprendra des représentants de la Chambre de commerce, du Board of Trade, du Conseil des métiers et du travail, de la Compagnie des tramways et de différentes autres organisations intéressées soit dans l'industrie, le commerce, la finance, le transport, etc. Il est évident que l'on veut en arriver à une solution prompte et satisfaisante et on prend les moyens d'y parvenir.

Cette question de terminus de chemins de fer à Montréal, de gare union ou de deux gares centrales pour les deux réseaux, est à l'étude depuis quelque temps déjà. D'aucuns soutiennent que le Pacifique-Canadien ne peut entrer en pourparlers dans un projet de gare d'union avec le Chemin de fer national, pour plusieurs raisons dont l'une serait qu'il ne peut songer à abandonner son terminus du Windsor et l'autre, maintenant publique, qu'il projette de construire dans la région du Mile-End où il a déjà acquis de nombreux terrains.

D'autre part, le Chemin de fer national pourrait difficilement abandonner son terminus de la rue Laguchetière par suite du tunnel sous la montagne qui lui permet de traverser toute la ville sans aucun encombre ni pour le trafic ni pour personne. De plus, le système étélectrifié, c'est un avantage que l'on ne peut délaissier, le public désirant si fort être débarrassé du fléau de la fumée.

L'ingénieur anglais Palmer a fait une étude approfondie du sujet et son rapport est entre les mains des autorités fédérales qui auront sûrement occasion d'en entretenir le parlement au cours de la présente session. Nul doute que si le gouvernement peut prendre une décision immédiatement, il le fera, car jamais gouvernement n'a été plus en faveur du progrès que celui de l'hon. M. King.

Il est incontestable que le développement futur de la métropole exige que cette question des terminus ferroviaires soient définitivement tranchée. Il est évident que l'on ne peut entreprendre rien de considérable dans aucun domaine tant que l'on n'aura pas décidé où se trouveront les gares. Nous avons confiance que pour ce qui concerne le gouvernement fédéral, sa décision ne saurait tarder si, toutefois, elle est prise. Car il ne faut pas oublier que cette décision devra être irrévocable, prévoir pour l'avenir et, autant que possible, éloigner toute possibilité de reproches plus tard.

Billet du matin

Autres perles

L'agréable correspondant qui tient à m'éviter trop de travail, m'envoie d'autres coquilles par lui recueillies, ailleurs qu'au bord de la mer, mais dans les journaux d'un peu partout. Celles-ci, par exemple:

Un journal qui s'intéressait beaucoup à la santé d'un maire rapportait: "Monsieur le maire est bien malade, mais il y a lieu d'espérer qu'avec un peu de FOIN il reviendra bientôt à la santé."

"Au parlement, Monsieur le député du comté de..."

"Messieurs les députés, VOYOUS un peu..."

Encore un journal. Cette fois, il décrit une imposante cérémonie religieuse et nous dit gravement que: "L'autel est entouré de GREDINS en avant et des deux côtés."

Plus loin, il fait dire au prédicateur: Les mots sont les SINGES de nos idées."

A côté de la coquille causée par la transcription d'une lettre ou son oubli, il y a la phrase ambiguë qui ne veut rien dire ou signifie tout autre chose que ce qu'on attend. Je lis dans un grand journal le titre: "Un geste qui lui coûte trois mois de prison", la phrase étrange suivante:

Edward, un jeune homme de 18 ans, arrêté l'autre jour, sous l'accusation d'avoir menacé M. Armand Sainte-Marie, le concierge de la maison qu'il occupait, à l'aide d'une balonnette."

Si l'auteur avait intitulé cela "Occupation militaire", nous aurions mieux saisi le sens de sa phrase.

Un chiffre de trop ou de moins cause aussi de surprenants résultats, comme dans la petite nouvelle suivante: "Saint-Louis, Miss., 1er. — Leonard R. Yeager, 31 ans, et Thomas Lowry, 23 ans, ont été pendus simultanément, ce matin, dans la prison municipale."

On aurait dû avoir quelque pitié pour ce vieillard de deux cent vingt-trois ans. Cela me remet en mémoire, la nouvelle de mon confrère Ernest T., intitulée "Le crime de vieillesse". On sait que, jadis, alors que ni les refuges, ni les asiles pour vieillards n'existaient, beaucoup de pauvres diables se faisaient envoyer en prison, au début de l'hiver, pour ne pas crever de froid et être assurés d'un morceau de pain et d'une bolle de "skelly". On appelait cela "Arrest pour protection", et Ernest en avait conclu que c'était un crime de vieillards. Selon lui, on devait condamner à dix ans de prison les hommes de soixante ans, à vingt ans ceux de soixante-dix, et à trente ans ceux de quatre-vingts. Quant aux centenaire, il fallait les condamner à perpétuité pour en finir une bonne fois avec ce crime de vieillesse.

EN PASSANT

La police provinciale

L'honorable M. Taschereau, premier ministre, vient d'annoncer que le gouvernement avait nommé Me Maurice Lalonde, avocat, chef de la police provinciale.

Bien que jeune, Me Lalonde a un bon nombre d'années de pratique du Droit criminel. De plus, il a été six ans greffier de la Cour du recorder et il peut, de cette façon, donner beaucoup d'efficacité aux opérations de la police provinciale. De plus, Me Lalonde se rendra incessamment, dit-on, en Europe où il étudiera les systèmes de police de Scotland Yard, de la sûreté de Paris et d'autres grandes villes du continent austral, lesquelles on aime si fréquemment faire allusion. Nul doute que leurs méthodes appliquées ici par quelqu'un de compétent nous seraient avantageuses parfois. On compte sur le nouveau commissaire pour y parvenir. A tout événement, nous le félicitons et lui souhaitons beaucoup de succès.

RAYONNEMENT DE LA PENSÉE FRANÇAISE

(Suite de la dernière page)

ner l'esprit humain dans les formules arides d'un pur matérialisme, le déconneron des traits distinctifs de sa réelle souveraineté? Le prestige intellectuel et moral que permettent d'atteindre la formation classique et la culture des lettres, ne figure pas sans doute sur la carte des échanges, mais aussi, il est bien au-dessus des orages dévastateurs déchaînés en ces lieux.

L'action de la pensée française a subi le sort des choses humaines. De Corneille à Racine, de Bossuet à Voltaire, de Chateaubriand à Lamartine, de Hugo au groupe des grands écrivains de l'heure présente, la route est certainement longue à parcourir. Et je n'ai pas l'intention d'essayer d'étudier les tendances qui ont marqué chaque période littéraire — ce qui serait sans doute fort intéressant — ni de faire voir ce que la pensée française a pu perdre ou gagner en passant par les diverses écoles qui se sont succédées depuis trois siècles.

Aucun pays n'a eu une vie de l'esprit plus intense que la France; à toutes les époques, il s'est trouvé un groupe d'écrivains de grande race qui ont continué son élite intellectuelle, et qui n'ont cessé d'apporter des lumières sur les problèmes humains. Oui, la France vit, et elle vivra. Que se dresse à nos yeux, son image rayonnante de la gloire du sceptre de ses grands rois, que se profile sa physionomie austère, mais bienveillante, émergeant du col de son large manteau déchiré, souillé de poussière et du sang de ses enfants, s'élevant, s'élevant encore dans les espaces incertains par les reflets des lumières d'en haut, s'élevant toujours jusque dans les splendeurs de nos flamboyants apothéoses de 1918, elle est toujours la France, la France de tous les temps, des traditions d'honneur et de gloire, épee du droit et de la justice, la source nécessaire à l'humanité. Et soulevons le, elle aura toujours dans son sein, de maîtres écrivains qui, pour faire contrepois aux influences du génie de la force, disciplinent l'esprit humain autour de ce trésor que l'on appelle la pensée française.

LORD WILLINGDON L'INAUGURE AVEC GRANDE POMPE

(Suite de la 1ère page)

dis que MM. Cardin et Binfret, tous les deux jeunes et bien portants après leur attaque de grippe rétrogradant leurs stalles au second rang de la droite. L'hon. M. Lapointe était absent du parlement mais on croit qu'il reprendra la semaine prochaine son fauteuil en Chambre.

Il y a tant d'applications de divorces au Sénat, cette année que l'on vient de décider d'augmenter de 15 à 24 le nombre des fonctionnaires proposés au travail de ce comité de la Chambre Haute.

Lord Willingdon donna lecture du discours du Trône dont voici le texte: LE DISCOURS DU TRÔNE

Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes.

En venant ouvrir le troisième session du seizième Parlement, je désire vous joindre à vous dans un sentiment de profonde gratitude pour la gestion de notre souverain bien-aimé, le roi George V. Je partage avec vous le fervent espoir que Sa Majesté recouvrera complètement la santé et sera épargnée pour continuer cette carrière de dévouement à l'Empire qui a valu pour toujours l'affection sincère de ses sujets.

La prospérité sans exemple qui se déploie dans tout le Dominion nous cause la plus vive satisfaction. La cause la plus vive satisfaction. La cause la plus vive satisfaction. La cause la plus vive satisfaction.

Le progrès constant et la prospérité de l'industrie minière dans presque toutes les parties du Dominion constituent un facteur important dans notre développement industriel.

Il y a eu une augmentation remarquable sur l'année 1927 dans l'industrie des pêcheries. Conformément au rapport de la Commission Royale, l'administration des pêcheries a été séparée de celle de la marine et un sous-ministre des Pêcheries a été nommé.

La reorganisation de ce dernier département a été faite d'après les conclusions de la Commission. D'autres propositions formulées dans ce rapport seront portées à votre attention durant la session actuelle.

Les plans seront bientôt terminés pour la construction de laboratoires nationaux de recherches destinées à favoriser cette branche de l'enseignement scientifique et technique qui a trait à nos différentes sources de production.

Service inauguré durant l'année le service maritime du Canadien National entre le Canada, les Bermudes et les Indes Occidentales. Nous pouvons en voir déjà les immenses avantages. Vu l'importance de notre commerce d'exportation, toujours grandissant, nous avons l'intention d'augmenter et d'étendre le champ d'action du service de transport afin de fournir aux exportations canadiennes des renseignements commerciaux concernant les marchés de l'étranger. Nous nous proposons aussi d'établir de nouveaux commissariats de commerce sur des points stratégiques dans certaines parties du monde.

Les moyens de communication à l'intérieur du Dominion ont été facilités et améliorés par une vigoureuse extension de la poste aérienne, et de toutes les parties de l'Empire britannique, par le rétablissement du timbre à deux ans.

L'expansion du commerce et de l'industrie qui se manifeste dans le pays a été traduite d'une manière frappante par les bénéfices des lignes de transport. Les recettes des chemins de fer ont dépassé celles de toutes les années précédentes.

La construction du chemin de fer de la baie d'Hudson se poursuit d'une manière satisfaisante. Les rails ont été posés jusqu'à une distance de trente-sept milles de Churchill, le terminus, où d'importants travaux ont été commencés afin d'établir dans ce

CARTES PROFESSIONNELLES

GEOFFRION ET PRUD'HOMME AVOCATS, PROCUREURS, ETC. — Aims Geoffrion, C. E. — J.-A. Prud'homme, C. E. — 112, rue Saint-Jacques. Adresse télégraphique: "Geoffrion". Métro: 4144. 111-J. S. S. - 4. 1928.

M. Labrecque, I.C. — G. Pagnon, I.C. et Arpenton. M. Collin, I.C. Les Ingénieurs Associés Ltée INGENIEURS CONSEILS 2608 av. — Appartements — 112, rue Saint-Jacques. 112-J. S. S. - 4. 1928.

P. S. ROSS & SONS Montréal, Qué. — Toronto, Ont. Winnipeg, Man. Vancouver, C.B. COMPTABLES EN CHIEF — J. S. Ross, C.A. F.C.A. (Can.) A. F. C. Ross, C.A. F.C.A. (Can.) F.S.A. (Aust.) J. A. Grant, C.A. (Can.) G. W. Scott, C.A. J. W. Campbell, C.A. I. A. Ross C.A. W. L. Oathouse, C.A. W. L. Oathouse, C.A. Guy B. South, C.A. 112-J. S. S. - 4. 1928.

BEAULIEU, BOUIN, MERCIER, BOUIN & TELLIER Avocats Montréal, Canada (Tél. Har. 9185) L.-E. Beaulieu, L.L.B., C. E. — L. M. Bouin, L.L.B., D. C. R. — Paul Mercier, C.R. M. P. — Paul Bouin, L.L.B. — Edouard Tellier, I.C. — Avocats-Consulés Sir Lomer Gouin, L.L.B. — L'honorable Rodolphe Lemieux 112-J. S. S. - 4. 1928.

GONTHIER, MULLIGAN & Co Comptables et Vérificateurs Edifice Insurance, 112, rue St-Jacques. 112-J. S. S. - 4. 1928.

HON HONORE MERCIER, C. E. GERALD FAUTEUX R. A. L. L. M. MERCIER & FAUTEUX Avocats-procureurs etc. — 112, rue St-Jacques. 112-J. S. S. - 4. 1928.

qui ont compris, qu'en démontrant aux canadiens-français de la Saskatchewan que l'on s'intéresse à eux, cela aura pour effet de les encourager dans leur lutte de la survie.

Toute souscription est acceptée si le minimum soit-elle. Les postes acceptés à la rue Visitation, Montréal, ont bien voulu se charger de la perception des montants d'argent que les âmes charitables pourraient envoyer pour la construction de ce Jardin de l'Enfance.

Les journaux français de Montréal veulent bien m'accorder l'hospitalité dans leurs colonnes et je les en remercie. Ces journaux font acte de patriotisme. L'aide des journaux est bien précieuse et le père Simard et moi-même savons l'apprécier.

En terminant cet appel qui ne soit permis de réitérer mes remerciements à ceux qui ont déjà envoyé leur contribution et en exprimant le désir de voir s'allonger la liste des généreux souscripteurs pour la réalisation de cette oeuvre entreprise par qu'est le père Louis Simard, O.M.I. H. LANCIAULT, directeur. L'oeuvre Française de Saskatoon.

LE SEN. HEFLIN A UNE AUTRE CRISE D'INTOLERANCE

Le trisément célèbre ennemi de l'Eglise catholique aux Etats-Unis de nouveau violent

MENAGE D'APOPLEXIE (Dépêche de la Presse Associée) Washington, 6 — Le sénateur Hefflin, de l'Alabama, a porté une autre attaque contre le Pape et l'Eglise catholique, au Sénat, à la suite de la discussion religieuse qui mit la Chambre en ébullition, hier.

Comme sa proposition de défendre aux navires de guerre d'arborer un insigne religieux au-dessus du drapeau américain pendant les services religieux en mer venait d'être rejeté, Hefflin s'attaqua aux démocrates qui avaient voté contre lui, leur disant qu'ils seraient à défendre leur opinion devant la population qu'ils représentent. Il menaça ses confrères de partir en campagne, et de balayer pour savoir si "le noble drapeau de ce pays doit battre au vent sous celui de la croix de Rome."

Tenant dans ses mains un drapeau minuscule et l'agitant, le démocrate d'Alabama, la figure tout empourprée par l'effort violent qu'il venait de fournir, déclara en terminant que "les hommes publics tremblent de crainte" devant la menace de l'infirmité du Vatican.

LES VICTIMES DE L'AUTOMOBILE AUX ETATS-UNIS

(Dépêche de la Presse Associée) Chicago, Ill., 6 — La National Safety Council a annoncé aujourd'hui qu'il était survenu aux Etats-Unis au cours de l'année 1928, 800,000 accidents d'automobiles. Ces accidents ont coûté 27,000 vies et ont entraîné des pertes de \$850,000,000.

Bien que le chiffre des accidents représente une augmentation de 5 p. c. sur l'année 1927, il n'en reste pas moins que cette augmentation est la plus faible sur les années remontant jusqu'à 1920.

Chicago a enregistré le plus grand nombre de pertes de vies pour l'année, soit 28,3 pour chaque 100,000 de population.

INJONCTION ABSOLUE POUR CINQ ANNEES

La Montreal Dairy l'obtient contre un commerçant de lait qui lui avait vendu sa "route"

MON. JUGE SURVEYER

A la suite du régleme intervenu entre la Montreal Dairy et Ludger Bouchard, l'honorable juge Surveyer de la Cour de pratique, vient de déclarer absolue pour l'espace de cinq ans l'injonction prise par la Montreal Dairy contre l'intimé, et ce à partir du 15 décembre 1928.

La requérante exposait dans sa requête que par contrat sous seing privé, l'intimé a vendu à la requérante tout son commerce de lait à Montréal, garanti être de 130 gallons par jour et en outre certains articles servant à son commerce, savoir, deux voitures d'hiver et un express d'été. Il fut expressément convenu que la vente comprenait l'achalandage du commerce.

Pour mieux garantir la vente, il fut convenu qu'il serait établi au bout de trente jours de la date de la vente, la moyenne de lait vendu par l'acheteur aux clients du vendeur dans les derniers sept jours de la période de trente jours et que si la moyenne pour les sept jours ne s'élevait pas à 135 gallons par jour, alors il serait fait une réduction sur le prix de vente de \$8 par chaque gallon en dessous de la quantité de 130 gallons par jour.

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

Président: Hon. Juge Surveyer. Jugement rendu dans les causes suivantes:

J. L. P. Corbeau vs Charles Auguste Simon et Dame Hortense Corbeau. Interventante. Motion du défendeur pour amender; accordée en part défendeur payant frais de motion et défaut; autres frais réservés.

Dame Mary Jane Gregg vs M. T. Co. Motion de la défenderesse pour interroger le demandeur; accordée; examen au domicile de la demanderesse, dépens à suivre.

Henry Pepin vs The Phoenix Realty and Construction Co., limitée et T. Brassard, mis-en-cause. Motion du demandeur pour production de documents; accordée; 4 jours de délai; dépens à suivre.

Doralice Denis vs Oscar Lusier. Jugement accordant la séparation de biens.

Credit Canada, limitée, en liquidation et Hernas Perras, liquidateur. Motion pour ouvrir compte de Banque, nommer des procureurs et ouvrir la maille; accordée.

Deh Abdo, débiteur. Assemblée des créanciers. C. Rosenberg nommé syndic.

Douglas Laurent Ross vs John Knox and Sons, limited et al. Motion des défendeurs pour permission de comparaître; accordée, sans frais.

Felice Torvin vs C. P. Ry. Co. Jugement pour \$1,550 et dépens.

Albina Dagenais vs Alfred Vigneault. Jugement suivant la renonciation de la demanderesse.

Renfrew Machinery Co. Limited vs Andrew Pollander et Adam Clark. T.S. Jugement suivant la déclaration de T.S.

REJET DE LA CONTESTATION DE L'ECH. SAVARD

Important jugement de l'honorable juge Coderre sur la question de signature des jugements

TEXTE FORMEL

L'exception à la forme présentée par l'échevin Savard est maintenue, sauf à se pourvoir

Dans un jugement très élaboré et d'une grande importance à plusieurs points de vue légaux et surtout dans le domaine de la procédure en contestation d'élection, l'honorable juge Coderre, de la Cour de pratique, vient de maintenir l'exception à la forme produite de la part de l'échevin Alonzo Savard à la suite de la demande en contestation d'élection prise contre lui par le requérant Jules Joncas.

Le défendeur Savard a été élu échevin du quartier St-Denis, le 2 avril dernier. Le demandeur Joncas a contesté son élection et demande l'annulation de cette élection.

Par voie d'exception à la forme, le défendeur Savard demande que cette contestation soit déboutée pour plusieurs motifs qui ont déjà été exposés au long dans notre journal lors de l'audition de la motion en Cour de pratique.

L'honorable juge Coderre a réparti en onze griefs tous les moyens soulevés par les procureurs de Savard et les discute longuement au cours de son jugement avant de conclure au maintien de l'exception à la forme.

Par les conclusions de la requête, le requérant demande l'annulation de l'élection et qu'ordre soit donné au greffier de la ville, advenant jugement, aux termes de l'article 284 de la charte, de remplir les formalités voulues par cet article. Il est évident que le requérant, même s'il ne l'a pas spécifié, demande aussi qu'ordre soit donné de procéder à une autre élection.

Les termes qu'il a employés ne sont pas ceux du statut mais d'autres part ils ne sont pas sacramentels. Par conséquent le premier grief du défendeur n'est pas fondé et est rejeté.

Le deuxième grief portant sur le fait que la requête introductive d'instance ne comprend pas la demande qu'il émane un bref est aussi rejeté.

La Cour met aussi de côté le troisième grief basé sur l'insuffisance et le caractère trop vague des déclarations de la requête.

Sur le quatrième grief que la requête n'aurait pas été signée par le requérant lui-même, le juge décide qu'il est suffisant qu'elle le soit par les procureurs ad litem pourvu que l'affidavit à l'appui de la requête soit au moins signé par le requérant lui-même. Il n'y a pas de texte dans la loi qui oblige le requérant à signer la requête personnellement.

L'absence de la motion de l'ordonnance du juge sur le bref d'assignation est une irrégularité qui pouvait être évitée mais qui n'a pas l'importance que le défendeur y attache; il suffit à la rigueur que cette ordonnance existe. C'est la décision qu'on a en cinquième grief.

En interprétant l'article 280 de la charte, le défendeur fait un grief, le sixième, au demandeur d'avoir été le défendeur à comparaître au greffe de la Cour au lieu de le citer devant un juge de la Cour supérieure. La Cour décide que l'article en question ne dit rien de tel; une conclusion s'impose, c'est que la citation devant le greffe est très régulière.

Sur le septième grief, le juge répond qu'il n'a pas l'exception à la forme à s'appeser de la forme elle-même de la requête introductive d'instance. Ce grief aurait dû être formulé lors de la présentation de la requête elle-même et non pas attendre aujourd'hui après l'émission du bref.

Avant de décider sur les quatre autres griefs, le juge Coderre vide un incident survenu au cours de l'enquête sur la motion pour exception à la forme qui a trait au fait que le jugement accordant la requête introductive ne porte pas réellement la date du jour où il a été signé. C'est d'ailleurs le point qui a été soulevé dans toutes les causes en contestation.

JUGEMENTS DU JUGE SURVEYER

L'honorable juge Fabre Surveyer rendra jugement le vendredi, 8 février 1929, à 10 h 30 a.m., en la chambre 31, Palais de Justice, dans les causes suivantes: Noël vs La Cour des Sessions de la Paix; Boily vs La Cour des Sessions de la Paix; Martel vs La Cour des Sessions de la Paix; Cunningham vs Ryan; Dorouin vs Green.

UNE BONNE, DU SPIRITUEL ECRIVAIN

On raconte qu'un jour Bernard Shaw, le célèbre écrivain, reçut d'une admiratrice américaine le billet suivant: "Vous êtes l'homme le plus intelligent des deux mondes, et moi j'en suis la plus jolie femme. Ainsi, l'enfant qui naîtrait que notre union serait la perfection même". A ce coup direct, Bernard Shaw répondit par un coup droit: "Notre enfant, hélas! aurait peut-être ma beauté et votre intelligence!"

DIVERS MOTEURS D'AVIONS ET LEUR FONCTIONNEMENT

M. Pierre Franck donne son sixième cours, sous les auspices de l'Inst. Scientifique

A POLYTECHNIQUE

Il faut connaître non seulement le fonctionnement du moteur au sol mais en altitude

M. Pierre Franck, ingénieur en chef de l'Aéronautique française, a donné, hier soir, à l'École Polytechnique, la sixième leçon de son cours d'aéronautique aux ingénieurs et au public en général. La leçon qui était accompagnée de projections fort intéressantes, était donnée, comme toujours, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien.

En voici un résumé substantiel: Les moteurs d'avions sont des moteurs à explosion à quatre temps. On étudie au sol leurs qualités en traçant la courbe des puissances à admission totale, en fonction du nombre de tours, on note en même temps le couple et la consommation.

On fait aussi des courbes d'utilisation. La puissance nominale d'un moteur d'aviation est, par définition, la puissance maxima qu'il a pu donner au banc d'essai sans avarie en tournant pendant cinquante heures.

On recherche pour un moteur d'aviation, la légèreté, la sécurité et une faible consommation. Les moteurs actuels arrivent à des poids de 800 à 1000 livres. On arrive à cette légèreté en employant beaucoup de métaux légers dans leur construction, en augmentant leur vitesse de rotation, enfin en augmentant le taux de compression. Les vitesses atteignent maintenant 3300 l.m., et les taux de compression, 4,5 à 5 et parfois 6.

On ne peut guère augmenter encore la compression avec l'essence, qui donne lieu au phénomène de détonation. Pour cette raison, et pour éviter le danger d'incendie, on étudie actuellement des combustibles moins inflammables que l'essence.

Il ne suffit pas de connaître le fonctionnement du moteur au sol, il faut l'étudier en altitude. Cette étude est faite, au sol, dans des chambres à dépression. En altitude, la baisse de température diminue la puissance. On y remédie en rechauffant le carburateur et l'air soit par l'eau de refroidissement du moteur, soit par l'huile, soit par les gaz d'échappement.

La diminution de la densité de l'air avec l'altitude fait que la dépression causée par l'entrée d'air dans le carburateur augmente; l'air entraîne plus d'essence, le mélange introduit dans le moteur s'enrichit de plus en plus, et on consomme beaucoup trop d'essence. On y remédie à l'aide de correcteurs appropriés que manoeuvre le pilote à mesure qu'il monte.

Mais malgré cela, la puissance diminue, parce que si la proportion d'air et d'essence reste la même, la masse totale du mélange admise à chaque cylindre diminue. On remédie à cela par deux moyens: ou bien on envoie dans le moteur un mélange préalable comprimé à l'aide d'un compresseur mécanique ou d'un turbocompresseur mû par les gaz d'échappement, ou alors on met un moteur suralimenté; ou bien on règle le moteur comprimé; son fonctionnement soit pour que son fonctionnement soit correct à l'altitude Z ou on veut l'employer, et on réduit l'admission aux altitudes plus basses, on dit alors que le moteur est sous-alimenté.

La difficulté d'emploi de ces moteurs est que, si l'hélice est bien adaptée pour le vol à l'altitude Z, elle l'est mal pour le vol à basse altitude et en particulier au sol.

Les moteurs d'avion peuvent être à refroidissement par eau ou à refroidissement par air. Ces derniers fonctionnent actuellement un grand succès à cause de leur légèreté et de leur simplicité, malgré leur résistance à l'avancement.

Ils ont un grand nombre de cylindres pour éviter les vibrations, car ils ne sont pas placés en ligne ou en étoile. Dans ce dernier cas, leur nombre est forcément impair.

Grandiose spectacle d'hiver à Québec

Une des plus belles soirées sportives encore organisées au Canada sera donnée le 15 février prochain à l'Arena. L'Aréna sera superbement pavé pour l'occasion, 3,000 ampoules électriques aux couleurs variées seront installées. Les colonnes disparaîtront sous les tentures et des drapeaux de toutes sortes, et la fanfare du 22ème Régiment fera les frais de la musique. Une des premières pièces au programme est "La Princesse de la Neige". La scène se passe dans les froides contrées du Nord. La pièce est rendue par 50 acteurs revêtus des costumes les plus jolis et les plus attrayants, pendant que la plus agréable musique charme l'audience. Dans un autre numéro au programme, on verra 150 acteurs et figurants interpréter la pièce chinoise "The Ming's Choice". Par la variété et le splendore du décor, cette pièce sera sans contredit un des plus beaux spectacles de la soirée. Dans la pièce intitulée "Dans le Vieux Madrid", l'assistance sera témoin d'un très intéressant spectacle, un Tango dansé sur patins. Il y aura aussi plusieurs actes par les demoiselles Maud et Cecil Smith, fameuses championnes au patin, assistées par d'autres patineuses de renommée internationale. Nombre de visiteurs de Montréal, Ottawa, Toronto, New-York, Boston et Chicago ont retenu leurs places au Château Frontenac afin d'assister à cette démonstration qui préside à peine de quelques jours le "Dog Derby". Pour plus amples renseignements et réserves de places, s'adresser à A. O. Seymour, agent général du tourisme, Pacific Canadian, gare Windsor, Montréal, ou à M. Jack Strathmore, directeur des sports d'hiver, Château Frontenac, Québec.

UNE VENTE DE \$140,000 DANS SAINT-ANDRE

Pour des propriétés situées à l'angle des rues Sainte-Catherine et Ford \$380,517.

Tel est le total de 33 ventes, dont 28 de \$2,000 ou plus.

—Ventes de l'après-midi

(Renseignements fournis par la maison Ernest Pitt & Cie). Au cours de la journée, hier, 33 ventes d'immeubles ou de terrains vacants ont été enregistrées dont 28 de \$2,000 ou plus, soit pour une valeur totale de \$380,517.30.

La vente principale a été effectuée dans le quartier Saint-André pour des propriétés situées à l'angle des rues Sainte-Catherine et Ford et vendues par "La Dorchester Realities Ltd" au prix de \$140,000 à "The Ross Realty Co. Ltd."

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier, Montclair, Rosemont et Ahuntsic l'emportent avec trois ventes ou \$18,000, \$11,950 et \$6,800 respectivement.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance: Quartier St-André. — Rue Ste-Catherine Ouest et Ford; batiasses; lots 1652-A-B-C-D-E, 1653-5-6-7-8. Dorchester Realities Ltd vend à The Ross Realty Co. Ltd., \$140,000. E. W. H. Phillips, notaire—1929.

Rue Mackay; batiasses. No 1522; lot partie 1690; terrain 27 1/2 x 108 pieds. The Royal Trust Co. é-s-qual vend à H. E. Phaneuf, \$17,000. N. Dickson, notaire—1929.

Quartier St-Jean-Baptiste. — Boul. St-Laurent; batiasses; lot 404. Dlle M. Goner vend à Canadian Outfitting Co., \$20,000. A. H. Mettarlin, notaire.

Rue Clarke; batiasses; lot 414-2. A. Buck et al vend à H. Ambenger, \$5,800. L. Lamarche, notaire—1929.

Cité Outremont. — Ave Holyroad; batiasses. No 60; lot 12-17-2; terrain 3 3/4 pieds. J. P. Tremblay vend à R. J. Gazelle, \$19,500. J. H. A. Bohémier, notaire—1929.

Ave Bloomfield; batiasses; lots ptie N.-O. de 1/2 S.-O. 34-19, ptie S.-E. de 1/2 S.-O. de 34-20; terrain 36 x 77 1/2 pieds. H. Garbais vend à S. Segal, \$12,000. J. Klineberg, notaire.

Quartier De Lorimier. — Rues Iberville et Masson; batiasses; lots 5-1 à 4, 4-6 à 6, 6-8. J. Safady vend à Perrault & Perrault Limitée, \$19,370. P. Guillet, notaire—1929.

Quartier Notre-Dame de Grâce. — Ave Old Orchard; batiasses; Nos 214 à 220; lots 177-220, 221; terrain 62 x 90 pieds. P. U. Beaupré vend à E. Genest, \$19,000. J. M. Savignac, notaire—1929.

Quartier St-Michel. — Ave Esplanade; batiasses; Nos 4533 à 4537; lot 14-147; terrain 25 x 102.9 pieds. Dame A. Dionne vend à H. Guttman, \$18,000. J. H. A. Bohémier, notaire—1929.

Rue Clarke; batiasses. Nos 5373, 5375; lot 1/4 S.-E. 362; terrain 25 x 84 pieds. Dame H. Gascon vend à D. Lapierre, \$7,800. L. Morin, notaire—1929.

Ville St-Laurent. — Rue de l'Église; batiasses; lots 465-266, 267, 268, partie 465-269. E. Champagne vend à E. Gohier jr., \$13,500. H. Gohier, notaire—1929.

Quartier Mercier. — Rue Cadillac; batiasses. lot No partie 29-451, partie 452, terrain 25 x 52 pieds. A. Legault vend à R. Chaput, \$4,800. O. Théoret, notaire—1929.

Quartier Ahuntsic. — Rue Bordeaux, vacants, lots Nos 478-104 à 106. F. J. Leduc vend à A. Couture, \$3,000. L. Lamarche, notaire—1929.

Rue de Poucheville; batiasses. No 10734, lot No 127-30, terrain 50 x 76 pieds. Dame O. Dufresne vend à E. Charbonneau, \$3,500. O. Théoret, notaire—1929.

Rue Molson, vacants, lot No 474-11, terrain 25 x 150 88-100 à 157 43-100 pieds. Dame H. Crochère vend à J. Pouyanne, \$500. J. L. Lamarche, notaire—1929.

Cité de Verdun. — 2e avenue, batiasses Nos 727 à 737, lots Nos 469-726, moitié N.-O. 725, terrain 37.6 x 73.6 pieds. F. Labonté vend à E. Labonté, \$3,200. E. Massicotte, notaire—1929.

Quartier St-Gabriel. — Rue Leprohon, batiasses. Nos 115, 116a, 116b, lots Nos 4200-1, 2, terrain 46 pieds en front. J. Lavoie vend à The Montreal Loan and Mortgage Co., \$2,000. G. Michaud, notaire—1929.

Ville Montréal-Ouest. — Ave Easton, vacants, lot No 138 E-24, terrain 6,125 pieds. La succession D. S. Leach et al vend à J. J. Steele, \$673.75. S. Vineberg, notaire—1929.

Ville Montréal-Nord. — Ave Larin, vacants, lots Nos 97-567 à 509, 114-267 à 269, terrain 7,161 pieds. H. F. Froud vend à R. L. Cardwell, \$500. P. Guillet, notaire—1929.

Ville Mont-Royal. — Rue Rheims, vacants, lots Nos 343a-163, 164, terrain 25 x 120 pieds. J. B. Pélouquin vend à Dame H. J. Partridge, \$400. A. H. Mettarlin, notaire—1929.

Ventes de l'après-midi. Quartier Ville-Marie. — Rue Notre-Dame Ouest, batiasses, lot No 73. La succession C. J. Fleet vend à Desmarais et Robitaille Limitée, \$65,000. E. Biron, notaire—1929.

Quartier Rosemont. — 11e avenue, batiasses Nos 6395 à 6409, 6417 à 6433, lots Nos 201-169-1, 201-169-2, etc. Rockland Construct on Co. Ltd vend à Canada Permanent Mortgage Corporation, \$15,200. J. M. Purcell, notaire—1929.

Quartier Villersay. — Rue St-Denis, batiasses Nos 7534 à 7538, lot No 2643-252, terrain 25 x 100 pieds. A. Charrette et al vend à M. Assant, \$15,000. A. Jolicoeur, notaire—1929.

Quartier St-Jacques. — Rue Labrecque, batiasses Nos 1667, 1669, 1433, 415, lots Nos 880-22, 23 à 25, terrain 50 x 75 pieds. Al. Mercure vend à Ad. Mercure, \$7,000. J. A. Savignac, notaire—1929.

La maîtresse de maison à sa cuisinière, à la fin d'une discussion violente: —Est-ce que c'est vous la maîtresse de la maison? —Non, Madame! Mais! —Et bien! Alors! Ne parlez pas comme une parfaite idiote!

Son goût fin plait même aux gourmets LE THÉ "SALADA" Tout frais des plantations

PLUSIEURS MONTREALAIS A NEW-YORK Ils assisteront au banquet annuel de la Société St-Jean-Baptiste

LE WASHINGTONIAN Vingt-cinq agents vendeurs de la Clermont Motor Sales. — Le Club des Millionnaires

Plusieurs Canadiens-Français de Montréal et des environs assisteront au banquet annuel de la Société St-Jean-Baptiste de New-York, qui aura lieu le 9 février à l'Hotel McAlpin. MM. Jules Hone et Antonio Labelle de la Ligne Française de Montréal sont partis mercredi soir, par le Washingtonian, du Canadian National et, hier soir, sont partis M. et Mme Pierre Heaubien, MM. Vickers et Benson, un certain nombre de chanteurs qui se feront entendre au cours du banquet et qui de plus ont été demandés par la ville de New-York pour chanter des chants Canadiens-Français, samedi soir, au poste municipal dont les lettres d'appel sont WEM. Ce sont Miles Leonide Letourneau et Bedard, MM. Emile Gour, tenor, Hercule Lavoie, baryton, et Armand Gauthier, basse.

Le groupe le plus imposant par le nombre qui assistera au banquet est celui de M. Clermont, du Clermont Motor Sales. Il se compose de 25 agents-vendeurs et voyageront par wagon spécial attelé au "Washingtonian" qui partira de la gare Bonaventure, ce soir. M et Mme Ludger Gravel ainsi que M. Georges Gonthier seront aussi du

MAGASINS Independants VICTORIA

PRODUITS DE QUALITE à de bons prix

Vous avez toujours la législation de savoir qu'à nos magasins vous achetez toujours des produits de qualité aux meilleurs prix possibles.

Pour service de téléphone voyez annuaire page 472 Plus un service courtois et prompt Prix de Montréal. Au comptant seulement

Table listing products and prices: ORANGES Californie Sunkist - doz .19, NAVETS - 2 lbs .05, LAITUE Iceberg - 3 pour .25, FLOCONS DE MAIS Quaker - 3 pqt .25, NETTOYEUR Babbitts - 3 pour .21, LAIT CONDENSE Jeanne Mance - bte .18, PRUNES Californie - 2 lbs .19, BISCUITS MELANGES L.M.L. - lb .10, FLOCONS DE SAVON Lux 3 mor. .25, SPAGHETTI Clark 1s 2 btes .25, HOMARDS Victoria bte 1/2 lb .45, MARMELADE aux oranges jarre .23, TOMATES Victoria 2 1/2 s 2 btes .29, POIS Victoria choix bte .18, FEVES Jaunes Victoria bte .23, FEVES Vertes Victoria bte .23, BETTERAVES Victoria bte .23, ASPERGES Victoria - bte .31, SAVON TOILETTE Fairy 4 mor. .23, RAINSINS de table Malaga lb .19, MOUTARDE Keens 1/4 s .23, SAUMON "Chum" bte 1 lb .15, GELEE L.M.L. Asst. 4 pour .19, ESSENCE de Vanille Victoria 2 pour .25, FROMAGE Gruyère boîte .29, FROMAGE Roquefort 1/2 lb .29, MARINADES Raymond 10 oz. - 2 pour .25, BISCUITS SODA Jersey Cream - 2 lbs .25

CAFE Victoria bte 1 lb.70 CAFE Dollard la livre.59 500 Magasin coopération de la Maison LAPORTE, MARTIN, LIMITEE

MASSE & GAUTHIER Immeuble général Prêts hypothécaires 3885 rue Wellington Tel. Yeh 6707

LE MARCHE LOCAL a flechi LOURDEMENT - LES LEADERS font des reculs de 3 a 4 pts

LE MARCHE LOCAL A ETE REACTIONNAIRE

NOMBREUSES COMMANDES DE VENTE QUI CAUSENT UN DEGRINGOLADE DANS TOUTES LES PARTIES DE LA LISTE.

La bourse locale a été le théâtre d'une violente réaction, ce matin; les ordres de vente accumulés à l'ouverture produisirent une chute dans tous les groupes et les pertes allèrent jusqu'à 20 points.

International Nickel a été le stock le plus actif; il recula jusqu'à 60, se raffermi à 62-1/4 puis baissa aux environs de 61, ce qui représente une perte de plus de 3 points.

LES ECHOS DU MARCHE A LA BOURSE

Les mesures correctives que subit actuellement le marché, et surtout Wall Street, sont vues d'un très bon œil par les financiers importants, comme étant le résultat tout naturel, ou la meilleure chose qui devait se produire à la longue.

Depuis quelques jours, des signes annonçaient cette situation qui devait "friser" le seuil du danger et la masse des courtiers importants commencent à se rassurer.

Après-midi. — Le marché local a montré une nouvelle faiblesse pendant les transactions de l'après-midi, à la suite des quelques moments de fermeté entre la réaction qui s'est produite au début du marché et la dernière heure des transactions.

LES GRAINS A WINNIPEG

Winnipeg, 7. — Bien que les prix du blé aient fluctué dans une marge étroite, aujourd'hui, ils ont quand même accusé généralement une baisse fractionnelle, comparativement à la fermeture précédente.

Table with columns: Blé, Maïs, Orge, Avoine, Seigle. Rows showing prices for various grades and types of grain.

Chicago, 7. — Une baisse dans les prix du blé a été le fait frappant sur le marché des grains, aujourd'hui, et cela plus ou moins en sympathie avec le marché de la Bourse.

Table with columns: Blé, Maïs, Orge, Avoine, Seigle. Rows showing prices for various grades and types of grain.

Le blé a clôturé nerveux à une baisse nette de 1/2 cent, mais sans changement à une baisse de 1/4 cent, l'avoine à une baisse de 1/4 cent, et les provisions sans changement à une hausse de 10 cents.

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHE LOCAL

FOURNIS PAR BUREAU DE RAINVILLE. MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL.

VENTES DU MATIN

Large table listing various commodities and their prices, including flour, oil, sugar, and other goods.

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHE DU GURD

(Paul-H. Ouellet, statisticien et agent changeur)

VENTES DU MATIN

Table listing various commodities and their prices, including flour, oil, sugar, and other goods.

BOURSE DES MINES A MONTREAL

Abana - 150 2.70, 150 2.70, 150 2.70

Table listing various mining stocks and their prices, including Abana, Amulet, Arno, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Bureau et Rainville, membres de la Bourse de Montreal

Table listing various stocks and their prices, including Abana, Amulet, Arno, etc.

CHEMINS DE FER

Le nombre de wagons chargés en 1928 est de 3,697,000, ce qui dépasse tous les précédents.

Le mouvement du grain est la cause d'une forte partie de cette avance, mais il y a aussi plus d'activité dans la plupart des groupes importants du trafic classé.

COMMERCER EXTERIEUR

La valeur des exportations de 1928 dépasse celle de toutes les années précédentes excepté 1917.

On constate d'autres augmentations quoique plus modestes dans les groupes du bois, du papier, fer et acier, métaux, produits chimiques, etc.

CHANGES ETRANGERS

New-York, 7. — Le marché des changes étrangers a été ferme, aujourd'hui.

Table showing exchange rates for various countries including London, Paris, Belgium, etc.

MONTREAL

Cours approximatifs en fermeture, fournis par le service des Relations Etrangères de la Banque Canadienne Nationale, Montreal.

Table showing various market indicators and prices for Montreal.

Marché du Coton

New-York, 7. — Les cotons futurs ont clos fermes.

Table showing cotton market prices for various grades and types.

LE NIVEAU DU MARCHE

Table showing market levels for various commodities.

TRAFFIC DES CANAUX

La navigation sur les grands lacs a été close vers la mi-décembre et le tonnage passant par les écluses du Sault Ste-Marie est de 3,640,000 tonnes.

Le mouvement du blé a dépassé tous les précédents, environ 406,800,000 boisseaux ayant été expédiés au cours de la saison de navigation.

POISSONS DE TERRE

Les poissons de terre du district de Montreal se vendent 75 cents aux détaillants.

POISSONS DE MER

Les poissons de mer se vendent 75 cents aux détaillants.

La Coulisse

public, chaque semaine, les dernières nouvelles, les derniers chiffres, les derniers faits de la Bourse.

Advertisement for La Coulisse, a financial publication providing market news and analysis.

Advertisement for La Chronique Financière, another financial publication.

Advertisement for Murphy, Riddell & Ballard, a brokerage firm.

Advertisement for McDougall & Cowans, a brokerage firm.

Advertisement for Murphy, Riddell & Ballard, a brokerage firm.

U.E. VAGUE de commandes de vente envahit le marche americain. — REACTION sève

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'VALEURS', 'Compilées par Jenks, Gwynne & Co.', and various stock names like 'Alcoa', 'Am. Tobacco', etc.

NEW-YORK DEBUTE A LA BAISSSE

BON NOMBRE DE STOCKS DE GRINGOLENT DE 2 A 17 POINTS — RESTRICTION DE LA SPECULATION — REACTION VIOLENTE. New-York, 7. — Les stocks dégringolent de 2 à 17 points à l'ouverture de la bourse...

CURB DE NEW-YORK

Table of commodity prices for New York, including 'Aluminium de Jenks, Gwynne & Co.', 'Am. & For. Pow. Op. Wgs.', etc.

A WALL STREET

KENNECOTT COPPER New-York, 17. — Les directeurs de la Kennecott Copper Company doivent avoir une assemblée sous peu dans le but de décider la question du dividende sur le nouveau stock à la suite de la subdivision récemment approuvée...

LA BOURSE

Le marché de la Bourse a été fortement ébranlé, aujourd'hui, lorsqu'une vague de commandes de vente est venue balayer la liste dans toutes ses parties. Cet événement s'est produit à la suite de l'avertissement de la Réserve Fédérale contre l'usage excessif du crédit spéculatif...

A LA BOURSE DES MINES DE TORONTO

Table of mining stock prices for Toronto, including 'Algonquin', 'Alderson', 'Alderson', etc.

LA FINANCE

Après la fermeture du marché, la banque de la Réserve Fédérale a annoncé que les prêts aux courtiers accusent une hausse de \$110,000,000 pour la semaine terminée au 6 février...

CARTES D'AFFAIRES

Advertisement for 'MONTREAL DRY DOCKS LIMITED', 'Canada Power and Paper Corporation', 'PARISEAU FRERES LIMITEE', 'DOMINION DISTILLER'S LIMITED', 'Administration Soignée des successions', 'MONTREAL TRUST COMPANY', 'LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER', 'GRATIS AUX INVENTEURS', 'MARQUES DE COMMERCE', 'LE FROMAGE', 'LES OEUFS', 'MARCHÉ DU FOIN', 'LES SUCRES', 'LE BEURRE', 'FARINE ET AVOINE', 'PRETS AUX COURTIERS', 'PRETS SUR HYPOTHEQUES', 'LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER', 'GRATIS AUX INVENTEURS', 'MARQUES DE COMMERCE', 'LE FROMAGE', 'LES OEUFS', 'MARCHÉ DU FOIN', 'LES SUCRES', 'LE BEURRE', 'FARINE ET AVOINE'.

LE CONGRES DES ANCIENNES ELEVES CATHOLIQUES

Il sera ouvert demain à l'U. de M. — Une fédération nationale

VASTE PROJET

Plusieurs personnages distingués parleront demain soir. — Le programme

Les premières séances du congrès d'organisation de la Fédération des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, section française, seront tenues ce dimanche et dimanche.

À la séance de demain soir, 8 heures, à l'Université, la présidente sera Madame Alfred Thibodeau.

SAMEDI, LE 9

Première séance 10 h. 00 — Inscription des délégués par la commission des créanciers.

10 h. 30 — Prière d'ouverture. — Chant "O Canada". — Elections des officiers du congrès.

11 h. 30 — Conférence: Monseigneur Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec.

12 h. 00 — Ajournement.

12 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

13 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

13 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

14 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

14 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

15 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

15 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

16 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

16 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

17 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

17 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

18 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

18 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

19 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

19 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

20 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

20 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

21 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

21 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

22 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

22 h. 30 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

23 h. 00 — Conférence: M. J. Durand, les commissions d'organismes et commandement leurs délibérations.

Mlle F. Phaneuf a été réélue présidente

De l'Ass. des Femmes d'Affaires, affiliée à la Féd. Nat. St-J. Baptiste

Autres officières

L'Ass. fait quelques amendements à ses règlements. — Les activités de l'année

L'Association des Femmes d'Affaires a tenu récemment son assemblée annuelle au cours de laquelle eut lieu l'élection des officières.

Au cours de l'année, il y eut plusieurs conférences mensuelles. Les conférencières furent MM. A. Dugal, de la Maison Dupuis Frères; Guy Vanier, Léon Delahaye, Mlle L. Gôte, M. J. A. Paulhus, de la Chambre de commerce de Montréal, et M. Charles Thivierge.

La présidente a fait remarquer que les membres qui ont plusieurs amendements ont apportés aux règlements de l'Association des Femmes d'Affaires.

L'article 10 a été aussi amendé dans le sens suivant: "Chaque année, à la première assemblée générale qui suivra les élections, un comité d'enquête sera formé à qui devront être présentées toutes les demandes d'admission faite à une assemblée générale. Ce comité fera rapport à l'assemblée suivante du conseil avant l'acceptation définitive.

Et enfin, un autre article a été ajouté aux règlements. Il porte le numéro 45 et est d'une grande importance. Cet article 45 se lit comme suit: "Le maintien du décorum durant une assemblée générale est obligatoire. On y discutera des questions importantes et d'intérêt on doit y procéder poliment et avec courtoisie; par conséquent aucun membre n'a le droit de troubler un collègue ou de se lever pour interrompre l'assemblée ou de se servir d'expressions violentes.

"A". — Toute personne violant le décorum doit être rappelée à l'ordre par la présidente et à la deuxième offense doit être priée de se retirer.

"B". — Toute personne troublant habituellement l'ordre durant les assemblées ou travaillant au préjudice de l'Association ou ne voulant pas se conformer à l'esprit de la Fédération, après décision du conseil tenu en assemblée, peut être exclue de l'Association."

Au cours de ses remarques, la présidente, Mlle F. Phaneuf déclara que l'association avait encore beaucoup de travail à accomplir. Une question actuellement à l'étude est la possibilité de créer une caisse-bénéfice en secours et maladies. "Mais, ajoute la présidente, il faudra de toute nécessité augmenter les effectifs de notre association."

Enfin, la présidente a rappelé en quelques mots le but de l'association. L'Association des Femmes d'Affaires de Montréal fut fondée en novembre 1910, afin de grouper toutes les femmes canadiennes-françaises qui sont engagées dans quelque industrie commerciale. L'Association a pour objet de travailler au perfectionnement de la situation économique et commerciale de la femme d'affaires, de la protéger, de développer ses intérêts sociaux, moraux et professionnels et de fortifier par l'union son action dans la famille et la société.

Dès sa fondation, à la première assemblée, l'association a été affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Après ces remarques de la présidente, on procéda aux élections, sous la présidence de Mme M. A. Marcotte, avec le résultat suivant: Présidente, Mlle F. Phaneuf, réélue; 1ère vice-présidente, Mme B. Langellier; 2ème vice-présidente, Mme T. Mongeau; secrétaire-archiviste, Mlle A. Retournay; assistance, Mme O. Massé; secrétaire-correspondante, Mlle L. Côté; trésorière, Mlle Rose Davaux; secrétaire-financière, Mme B. Léger; conseillères, Mme H. Bourque, Mme F. Foley, Mme C. Corbell, Mme Alphonse Chabot, Mme Napoleon Nadeau, Mlle L. Sabourin, Mlle A. Saint-Denis et Mme Raoul Vennat.

A LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

Ce soir, à 8.30 heures, à la salle Saint-Sulpice, aura lieu, sous la présidence d'honneur de M. René T. Leclerc, banquier, la deuxième conférence organisée cette année, par la Société des Conférences de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

"Argent et Spéculation", tel est le sujet que M. Lucien Favreau professeur à l'École des Hautes Etudes, exposera aux habitués de la Société des Conférences.

M. Paul Trépanier présentera le conférencier. Un excellent programme musical sera exécuté par deux artistes bien connus: M. Roland Poisson et Mme Hortense Lord.

L'ANNIVERSAIRE DE LA DELIVRANCE DE LA VILLE D'ORLEANS

Il y a 500 ans que s'illustra dans cette ville historique de France, Jeanne d'Arc

DE GRANDES FETES

Les compagnies de navigation s'organisent. — Trois départs du Pacifique Canadien

Le cinquième anniversaire de la délivrance d'Orléans, cette ville historique de France, on s'illustra Jeanne d'Arc, donnera lieu, vers le milieu de mai prochain à des fêtes grandioses d'un caractère religieux, civil et militaire. De nombreux Canadiens et Américains d'origine française tiendront sans doute, en cette commémoration à la gloire de celle qui sauva la France de la domination anglaise alors que tout semblait désespéré par Charles VII, roi de France du temps.

Jeanne d'Arc, accusée par les Anglais d'avoir pratiqué la sorcellerie fut jugée et condamnée par eux à mourir sur un bûcher, à Rouen.

Chargée auparavant du commandement des armées du roi de France, elle acquit un tel ascendant sur ses troupes que le 28 avril 1429, elle entra en triomphe dans la ville d'Orléans à la tête d'une armée de 4,500 hommes. Elle vainquit la résistance des Anglais et leur enleva une grande partie du territoire qu'ils occupaient dans le royaume. La prise d'Orléans sonna le glas de la domination anglaise sur le continent européen.

Des fêtes qui rappelleront les tournois du moyen-âge, se dérouleront pendant une période de quinze jours. Déjà toutes les dispositions ont été prises pour loger les nombreux touristes qui ne manqueront pas d'assister à cet événement mémorable.

Comme bon nombre de Canadiens et Américains de langue française se rendront en France en cette circonstance, plusieurs compagnies de navigation ont déjà fixé les dates de leurs navires, d'Amérique pour l'Europe, pour que tous puissent arriver en France à temps pour les fêtes.

L'Empress of Australia du Pacifique Canadien quittera New-York le 17 avril tandis que le Metagama partira de St-Jean, le même jour; le Montcalm partira une semaine plus tard de St-Jean pour l'Europe.

GROS INCENDIE SUR LA RUE DES INSPECTEURS

L'entrepôt de la Fraser Brothers souffre des dommages pour environ \$150,000

POMPIERS BLESSES

Une seconde alarme est sonnée à laquelle répond le chef Gauthier et autres officiers

Des dommages estimés à \$150,000 M. Fred Fraser, de la Fraser Brothers, entrepreneurs, ont été causés à un entrepôt situé au No. 171, rue des Inspecteurs, par un incendie qui a éclaté un peu après-midi, hier.

Durant la lutte des pompiers contre l'élément destructeur, cinq pompiers ont été plus ou moins légèrement blessés.

Le feu d'une origine inconnue a pris naissance au quatrième étage ou au dernier étage. Les flammes n'ont pas tardé à se communiquer à la toiture. Aussi, dès l'arrivée du chef de district Fiset, une seconde alarme était sonnée. Les flammes menaçaient de se répandre dans les édifices voisins.

Le chef Raoul Gauthier, le député-chef Carson, les chefs de district Gauthier, Presseau et Lefort se rendirent sur les lieux avec du renfort en hommes et en appareils, ainsi que le chef ingénieur P. Gauthier et son assistant J. Forget.

Les dommages sont couverts par les assurances à déclaré M. Fred Fraser.

EUCHRE DES DAMES LIBERALES DE STE-MARIE

Le euchre organisé par le club des femmes libérales de la division Sainte-Marie, à la salle Longpré, angles des rues Papineau et Ontario, a obtenu le plus franc succès. Il était présidé par Madame Hermas Deslauriers, présidente d'honneur du club. On remarquait également la présence de Mme E. Blais, présidente active; Mlle M. Bellehumeur, vice-présidente; Mme O. Papineau, vice-présidente; O. Chagnon, D. Mercure, ainsi que Mme V. Duhamel, secrétaire du club.

Plus de quatre-vingt-cinq dames avaient répondu à l'invitation du club et ont pris part à la partie de cartes. Chacune d'elles a obtenu un prix. C'est dire suffisamment la popularité du club parmi les généreux donateurs.

Le Dr Anatole Plante, qui avait été invité par le comité exécutif, a bien voulu donner une courte causerie. Le député de Mercier à la Législature a su intéresser les dames en traitant de l'état des questions à la fois politiques et sociales.

Le Dr Plante avait été présenté par Mme la présidente et remercié par Madame Hamel, la secrétaire. On annonce que sous peu un autre euchre, mixte celui-ci sera organisé par le club, dans la même salle. Nul doute qu'il sera également couronné du plus complet succès.

RAYONNEMENT DE LA PENSÉE FRANÇAISE

Conférence d'une haute portée intellectuelle et littéraire par l'hon. André Fauteux

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Influences au Canada. — Le grand siècle. — La pensée contre la matière. — Collèges classiques

S'il est un reproche qu'on peut bien adresser en bonne part à l'Alliance Française, c'est celui de ne pas assez abuser des invitations à ceux de nos littérateurs de mérite, à nos poètes, malheureusement le petit nombre, qui en dehors de leurs activités publiques, suivant d'ailleurs en cela l'exemple des hommes d'état français, italiens, anglais ou autres, savent donner large part à la vie intellectuelle, en un mot à tous nos artistes en "pensée française ou mondiale" dont l'honorable André Fauteux, avocat au barreau de Montréal, s'est révélé, hier soir, l'un des plus sincères.

Sa magnifique conférence que le tout-Montréal n'a pas craint de braver la tempête pour accueillir l'entendre, au Ritz-Carlton, suffirait à consacrer une réputation d'orateur et d'écrivain distingué autant que modeste au style d'une cadence si harmonieuse et d'un rythme si vaillant poétique, dont la profondeur et la clarté d'esprit donnent à la pensée une allure libre et dégagée de la "petite" politique ou des mesquins soucis du monde purement matériel, l'emportant de beaucoup sur certains conférenciers de métier ou d'occasion qui ont le secret de n'être pas tout-à-fait des plus intéressants.

Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de publier le texte entier et d'être forcément dans l'obligation d'y faire de larges coupures.

Aimablement présenté par son ami, l'honorable juge G. Desaulniers, président de l'Alliance Française, le conférencier, après les remerciements d'usage, "entreprit" comme il le dit modestement sa causerie.

L'HON. M. FAUTEUX

J'ai entrepris de parler de la pensée française, dit en débutant, M. Fauteux, dans cette salle même où tant d'hommes illustres vous ont instruits et charmés personnellement parce qu'ils s'en étaient nourris et parce qu'ils en étaient la vivante manifestation. Ne suis-je pas téméraire? Pour avoir, sur ce coin de terre d'Amérique où sans doute elle a déjà plongé des racines profondes, mais où tant d'obstacles et de forces contraires obscurcissent parfois notre vision et nous inclinent à craindre que dans ce vaste milieu, où s'est créé et développe un mouvement de vie jamais connu auparavant, elle ne surgisse que dans la mesure où elle ne s'interposera pas entre notre effort quotidien et l'idéal que nous poursuivons, comment pourrais-je bien en saisir le vrai sens, l'appoint de correction qu'elle peut encore apporter à notre manière de vivre, de sentir et de penser, la puissance d'équilibre et de perfectionnement?

Vous concevez que je ne veuille pas traiter de la pensée française dans un sens abstrait ou à la façon dont l'entendait Platon: "une parole dans l'âme, une parole de l'âme à l'âme" et sans qu'il soit proféré de son". Il ne peut en effet y avoir de procédé métaphysique de penser particulier au peuple français, mais il n'est pas douteux que l'ensemble des jugements, des convictions et des opinions du peuple français, manifestées par ses actes et exprimées par ses écrits, constitue ce que l'on peut appeler au sens large du mot: La pensée française. Or pour en donner une définition exacte et précise, il m'eût sans doute fallu procéder à la façon de Platon, qui, désespéré de "savoir à vingt et un ans ce qu'est la conviction arrêtée sur le gouvernement spirituel et politique de son pays, s'est mis en frais de remonter à ses origines les plus lointaines.

Refaisant pour moi compte la course du maître, peut-être eussis-je pu assister moi-même à ce travail lent et pénible des premiers siècles où "le clergé s'est trouvé presque seul à fournir à l'homme la volonté de vivre", et où "par ses innombrables légendes de saints, par ses cathédrales, par leur structure, par ses saires, par leur expression, par ses offices et leur sens encore transparent, il a rendu visible le royaume de Dieu et dressé le monde idéal au bout du monde réel à l'instar d'un enclos féerique."

Le cours même des choses voulait qu'une époque de temps dans l'histoire, marquée par la brillante réalisation de ce grandiose rêve humain, ébauché, façonné, jamais achevé au cours des siècles précédents, et que de cette époque, soit l'effacement, soit la persistance de ce grand rêve, de vertu et d'héroïsme, dont elle avait fécondé sa riche terre, naquit à une heure donnée, cette pléiade de génies qui l'ont immortalisée dans toutes les sphères de l'activité intellectuelle. La France devait donc, la première d'entre les races qui entourèrent le berceau du christianisme, recueillir la récompense de sa loyauté à la cause de la civilisation nouvelle, et la seule, à attendre ce degré de splendeur.

Après l'apogée de son éclat et projeté sur le monde un rayonnement incomparable. Ce fut le règne de la primauté intellectuelle, de ces hautes théories qui devaient avoir leur écho jusque dans la postérité la plus reculée. C'est en cette sorte animée du souffle grec et latin, ravivé et purifié, dont elle avait si longtemps au cours de ses préoccupations diverses, propagé la grâce dans les esprits, qu'elle révéla l'ampleur de son envoi et la puissance de sa séduction. Aucun être, aucun sentiment, aucun problème, aucun aspect des choses humaines, n'a été abordé à ses analyses et à ses considérations. Elle a couvert le champ des spéculations intellectuelles et soulevé toute la gamme des sentiments humains; elle a redonné à l'homme l'intérêt de la dignité de l'esprit et de la noblesse (A suivre à la page 4.)

MONETTE ELUDANS CREMAZIE PAR UNE MAJORITE DE 38

L'ex-échevin a défait hier l'ex-détective Martin et M. Dubrûle dans le quartier Crémazie

VOTE PEU CONSIDERABLE

Seulement 37 p.c., des électeurs inscrits sur les listes se sont rendus aux polls

M. Joseph Monette, entrepreneur bien connu, ancien échevin du quartier Crémazie de 1926 à 1928, a gagné de nouveau l'élection partielle qui se tenait hier, dans ce quartier par une majorité de 38 voix sur Eugène Martin, ancien détective et de 223 sur Maurice Dubrûle, marchand de la rue Ste-Catherine.

Le total des votes a donné à M. Monette 503; à M. Martin 465, et à M. Dubrûle 280. Le vote fut plutôt faible. Seulement 1248 contribuables se sont rendus aux polls, tandis que les listes d'inscription portaient 3,389 noms. Lon voit par là que le vote ne fut que de 37 p. 100.

Table with 4 columns: Polls, Dubrûle, Martin, Monette. Rows show vote counts for various candidates and totals.

Majorité de M. Monette sur M. Martin: 38; Majorité de M. Monette sur M. Dubrûle: 223.

C'est l'annulation par la Cour Supérieure de l'élection d'avril dernier, alors que Julius Levine avait défait M. Monette et M. Tremblay, qui avait rendu l'élection d'hier nécessaire. Le recensement des votes, M. Levine l'emportait sur M. Monette par une majorité de 43 votes. Il y eut contestation d'élection, et Julius Levine confessa jugement devant la Cour, déclarant qu'il n'avait pas eu connaissance des irrégularités qui avaient pu se produire et qui avaient donné lieu à la contestation.

LES ENTREPRENEURS DE FUNERAILLES FRATERNISENT

Ceux de Montréal reçoivent leurs confrères à diner à l'hôtel Queens

FIN D'UN CONGRES

L'Association a pour but de relever le niveau de la profession, dit l'échevin Vallée

Un groupe de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres de l'Ontario (Service Funeral Association of Ontario) ont été les hôtes, hier, à Montréal, de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres de la province de Québec. Les premiers ont terminé, mercredi, à Ottawa, leur congrès provincial annuel et, invités par leurs confrères de la province, ils ont répondu en grand nombre à l'appel.

M. J. Lecavalier, vice-président de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres de la province de Québec et Magnus Poirier, secrétaire de la même association, s'étaient rendus, des mercredi soir, à Ottawa, pour y rencontrer leurs confrères.

Le programme de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres de la province de Québec, consistait en une réception à l'hôtel-de-ville, par l'échevin Allan Bray, maire-suppléant et en un dîner, hier soir, à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. J. Lecavalier, en l'absence du président de l'Association, M. Adélaïde Lepine, de Québec.

Le dîner a été joyeux et les discours nombreux. Le maire suppléant, Allan Bray, dans une courte allocution, a dit tout le plaisir qu'il ressentait à participer à d'aussi joyeux apprêts. Il a assuré ses auditeurs à titre d'échevin, que lui-même et ses collègues, étaient prêts à adopter tout règlement qui serait dans leur intérêt en même temps que dans l'intérêt de la population de Montréal.

Les autres orateurs ont été MM. J. Lecavalier, W. H. Henderson, William Wray, Arthur Wood, J. Comstock, président de l'Association de Québec; James O. Hagan, Cyprien Corbell, surintendant du cimetière Mont-Royal; l'échevin J.-S. Vallée et Magnus Poirier.

Le programme dit le but que poursuivait l'association québécoise, à savoir, relever le niveau de la profession des entrepreneurs de pompes funèbres et faire en sorte de donner un meilleur service au public, le tout conformément aux lois fédérales et provinciales. M. Magnus Poirier a remercié les visiteurs au nom des membres de l'Association locale.

ETUDE SUR LA QUESTION DES FUTURES DE LA VITESSE

Elle sera faite par l'exécutif du conseil des métiers. — On veut une action prompte

GARE ET BUREAU DE POSTE

Le conseil fera partie d'un comité des corps publics qui étudiera ces deux questions

Le conseil des métiers de Montréal a chargé son comité exécutif de faire une étude spéciale et aussi parfaite que possible de la question des accidents mortels par trop fréquents qui surviennent dans le métropole dus aux fuites de gaz ou encore à la défecuosité dans la tuyauterie des poêles ou chauffettes à gaz.

Les délégués ont déploré la fréquence de ces accidents et ils ont plusieurs d'entre eux, déclaré que les autorités compétentes en la matière doivent prendre les moyens de protéger les 95% des contribuables de Montréal qui font usage du gaz, contre le danger des fuites de gaz.

Sur la recommandation du comité exécutif, le conseil a voté la somme de \$25.00 afin d'aider l'union internationale des employés de tramways de Québec No. 985, qui actuellement lutte pour la liberté du choix de l'organisation à laquelle ils veulent appartenir.

Le président Foster, les délégués Corriveau, Girard Gariépy Capello et Janssen ont émis leurs opinions sur la question et dit qu'il se peut trouver un danger de faire décider par les tribunaux qu'il est égal pour la majorité des ouvriers aisés, la partie de telle ou telle autre union de contrôle ou les patrons dans le but de faire partie de l'usine ou atelier où ils travaillent comme tentent de le faire les membres de l'union internationale en question. Il a aussi été fait quelques autres remarques sur la liberté d'appartenir à l'union de son choix. L'aide est accordée parce que la lutte soutenue mérite l'appui des ouvriers internationaux.

La branche de Montréal de l'Association des Manufacturiers Canadiens attire l'attention du conseil sur l'opportunité qu'il y a pour les corps publics d'étudier les deux importantes questions d'un terminus de chemins de fer à Montréal et un Bureau de poste central et général. Elle invite le conseil à nommer deux délégués pour faire partie du comité qui fera une étude sérieuse de ces deux questions importantes pour Montréal, lequel comité fera les suggestions nécessaires au gouvernement fédéral afin que ces deux améliorations soient faites le plus tôt possible.

MM. J. T. Foster et Aip. Mathieu sont nommés les délégués officiels du conseil dans le comité en question. Les délégués du conseil qui sont allés à Québec avec la délégation de l'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada ont fait rapport de l'entrevue avec les ministres provinciaux. Après quelques remarques ledit rapport fut adopté.

Les membres du comité exécutif du conseil qui ont été élus sont les suivants: MM. W. Bélanger, T. Blak, P. Corriveau, Z. Di Muro, B. Drolet, F. W. Malone, A. Mathieu, Jos. Pelletier et H. Vaillancourt.

Le comité d'organisation de la fête du travail se composera comme suit: H. Massé, W. Bélanger, A. Gariépy, T. W. Malone, C. McKeercher, J. R. Moore, Jos. Pelletier, D. Petelle, Z. Di Muro.

FEU M. WILLIAM RENAUD

Nous apprenons la mort de M. William Renaud, avenue à Montréal, mercredi le 6 courant, à l'âge avancé de 84 ans. Il était né à St-Esprit, Co. Montcalm, le 3 août 1845.

M. Renaud était avantageusement connu dans le cercle des affaires ayant tenu pendant plusieurs années un bureau de comptabilité et de liquidation de faillites sous le nom de Bildeau et Renaud.

Homme généreux et secourable il avait toujours en toute circonstance, porté ouverte pour toutes les œuvres de charité et pour les corps d'enfants, deux fils, Henri et Edmond; 3 filles, Madame Joseph Lusignan (Blanche); Madame Léopold Bertrand (Marie-Louise); Madame Adrien Marsolais (Flora); ainsi que plusieurs petits enfants.

Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant, à l'église St-Jean-Baptiste. Son corps est en chapelle ardente chez son gendre, M. Joseph Lusignan, 4707 rue Christophe Colomb.

À la famille éplorée nous présentons nos plus sincères sympathies.

BAL MASQUE DE LA FRANCE REPUBLICAINE

Le bal masque du lundi gras organisé par "La France Républicaine", aura lieu, le 11 février courant, à 8 heures du soir, à la salle Bonsecours, No 525 rue Bonsecours.

Des prix de grande valeur seront offerts aux costumes les plus riches et les plus originaux.

LE 29e SIECLE, LE SIECLE DE LA VITESSE

M. A. S. Merrifield donne une conférence à la Soc. Can. des Comptables en prix de revient

LA NORTON COMPANY

"Le siècle de la vitesse", tel était le titre d'une intéressante conférence donnée hier soir, à la réunion des membres de la Société Canadienne des Comptables en prix de revient, à l'École des Hautes Etudes Commerciales, 399 rue Viger, par M. A. S. Merrifield, Comptable Principal de la Division du Prix de Revient de la Norton Company de Worcester, Mass.

Cette conférence était illustrée de projections cinématographiques fort intéressantes. Au reste, c'était la première fois que cette pellicule était présentée à Montréal.

Le vingtième siècle est, en effet, le siècle de la vitesse. Il suffit de regarder ce qui se passe autour de nous. La pellicule a illustré, au reste, tous ces faits: l'automobile, la locomotive, l'avion a remplacé l'ancien charriot. Dans les industries, la main d'œuvre humaine a été remplacée par la machine mécanique. Mais ce qui a le plus contribué au cours de ces dernières années à la création de tout cet outillage, à tous les mécanismes nouveaux de faire du siècle présent un siècle de vitesse, est une substance minérale, le "Buxide", qui sert à la confection des meules à polir. Celles-ci servent dans presque toutes les industries. La pellicule nous le fait voir particulièrement dans la construction des automobiles, les locomotives, l'art dentaire se sert aussi de meules, mais de petites dimensions. Bref, elles trouvent leur application dans presque toutes les industries. Les pièces mécaniques ont une précision d'ajustage grâce à la meule à polir.

La fabrication de la meule à polir est compliquée. La Norton Company of Worcester, Mass., est l'une des plus grandes industries du genre en Amérique. La pellicule explique toutes les phases de la fabrication, depuis l'extraction du minéral appelé "Buxide", du sol de l'Arkansas, jusqu'à la mise sur le marché de meules de toutes dimensions. Le "Buxide" est transporté aux usines de fabrication. C'est là qu'il subit diverses transformations. On le fait cuire à une haute température pour obtenir deux résidus, et ces derniers qui sont réduits en grains servant à composer le bloc formant la meule.

Après la présentation de cette pellicule intéressante M. Merrifield, qui est une autorité en matière de prix de revient, donna des explications utiles aux comptables en prix de revient, en disant tout simplement ce qui se faisait à la firme Norton, de Worcester, Mass., dont il est le comptable principal de la Division du Prix de Revient.

ETAIT-IL SOBRE OU NE L'ETAIT-IL PAS ?

William Jackson, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mme May Cohen, a comparu, hier, devant la Cour du Banc du Roi que préside l'honorable C.A. Wilson. M. Cohen fut blessé mortellement, en décembre dernier, par l'automobile que conduisait Jackson.

Il y a divergence d'opinions sur l'expression "sans influence de la boisson". "Jackson était-il sobrié ou non"? C'est la question à laquelle auront à répondre les jurés, lors de leur verdict.

VESTONS DE M. (100 VARIÉTÉS) J. LA ROSQUE

Chas. G. de Lorimier 1000 RUE ST-JEAN, MONTREAL

DECES HEBERT. — A Montréal le 6 février, à l'âge de 23 ans, mort le 13 jours est décédé Mlle M. Cécile Hébert, fille de M. Napoléon Hébert, ancien comissaire de la ville de Montréal et de Cecilia Drolet.